

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°63 - DÉCEMBRE 2022



Un Noël féérique écoresponsable

©Lou Anna Raithe

ÉDITO



Pour les fêtes 2022-2023, j'ai souhaité que nous partagions des moments joyeux et conviviaux. Avec mon équipe j'ai voulu que des festivités se déroulent pour les familles, pour nos enfants. Un riche programme nous attend avec de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives qui se dérouleront dans le parc Stalingrad. La présence du Père Noël est même annoncée dans notre village de Noël qui a attiré de nombreux Albertivillariens l'année dernière. Pour nos seniors, nous poursuivons

la distribution des colis gourmands, une occasion de nous retrouver tous ensemble, car si les fêtes de fin d'année sont souvent un moment agréable, nombreux sont aussi ceux qui sont isolés.

Toutefois, cette année la fête sera placée sous le signe de la sobriété énergétique. J'ai fait le choix de proposer aux Albertivillariennes et Albertivillariens des fêtes de fin d'année festives mais économes ! C'est pourquoi j'ai demandé à mes équipes que les installations lumineuses consomment moins que l'année

dernière et que leur déploiement soit rationalisé, tout en conservant l'esprit festif.

Avant de beaux projets pour notre ville en 2023, en cette fin d'année, je vous adresse le meilleur pour cette nouvelle année qui arrive : santé, bonheur et réussite pour vous et pour vos proches.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

L'esprit de Noël souffle sur Aubervilliers !

Du samedi 17 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023 inclus, la Municipalité offre aux Albertivillariens un programme de festivités riche et varié qui ravira petits et grands : **manèges, spectacles, déambulations, jeux...** La magie de Noël prend ses quartiers d'hiver au **parc Stalingrad** !

Par **Michaël Sadoun**



» Des animations festives pour petits et grands et un marché de Noël sont au programme des festivités de fin d'année au parc Stalingrad.

Les fêtes de Noël sont, comme chaque année, l'occasion de partager des moments chaleureux et festifs en famille. C'est dans cet esprit que la Ville a concocté un programme d'animations qui fera rêver les tout-petits et qui permettra aux enfants comme aux adultes de bien s'amuser.

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

En préambule de ces festivités, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, souhaitera de joyeuses fêtes aux Albertivillariens, vendredi 16 décembre à 18 heures, sur la place de l'Hôtel de Ville. Elle présentera à cette occasion la nouveauté de l'année, un « mapping vidéo » en présence de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris de la caserne d'Aubervilliers, parrains de la soirée. Cette fresque lumineuse colorée, projetée depuis l'église Notre-Dame-des-Vertus, habillera la façade de l'Hôtel de Ville en épousant ses formes architecturales. Il s'agit d'une sorte de spectacle nocturne en sons et lumières d'une durée de huit minutes, repris quatre fois par heure, tous les jours de 18 à 20 heures, jusqu'au 3 janvier 2023. Un décompte projeté sur la façade de l'Hôtel de Ville marquera le lancement du mapping. « C'est la première fois que nous faisons appel à cette

technologie qui permet de recréer des images en utilisant le relief du bâtiment. Ce sera un spectacle féérique autour du thème de Noël avec des représentations qui parlent à tout le monde comme des sapins, des étoiles, des flocons, etc. », affirme Karine Franclet.

Cette présentation sera précédée dès 16 h 30 d'une déambulation poétique d'« anges lumineux » sur des échasses qui iront à la rencontre du public devant la mairie. Puis, à 17 heures, un étonnant spectacle de fanfare sur rollers, assuré par les musiciens et danseurs de la compagnie Roller Brass Band, du collectif Veston Léger, viendra réchauffer l'ambiance durant la demi-heure suivante. Les deux spectacles seront repris en alternance jusqu'au discours inaugural de Karine Franclet, puis une dernière fois simultanément à 19 heures. Un stand installé sur la place de l'Hôtel de Ville offrira aux spectateurs de la barbe à papa et du pop-corn. Enfin, sous un second barnum, les enfants pourront se faire maquiller par des professionnelles.

PLACE AUX FESTIVITÉS

Les festivités d'hiver à proprement parler débiteront dès le lendemain, samedi 17 décembre, au parc Stalingrad, enjolivé pour l'occasion d'une décoration

de Noël autour du thème du pain d'épices. Quatre bulles géantes gonflables avec des automates à l'intérieur seront disposées à différents endroits du parc pour le plaisir des yeux. Le coup d'envoi officiel des festivités sera donné par Karine Franclet à 15 heures. Plusieurs animations sont prévues lors de cette journée d'inauguration : un spectacle de danse et de figures en rollers dès 14 h 30 assuré par la compagnie Wheelz and Feet, quatre déambulations musicales d'une fanfare jazz entre la place de l'Hôtel de Ville et le parc Stalingrad entre 17 et 19 heures, ainsi que des déambulations d'échassiers différents de ceux de la veille seront également présents samedi et dimanche. Dimanche 18, un sculpteur sur ballons confectionnera des animaux en ballons de baudruche pour le plus grand plaisir des enfants. Les petits Albertivillariens qui n'ont pas souvent l'occasion de voir des animaux de la ferme pourront éveiller leur curiosité et découvrir les ânes, les cochons, les lapins, les canards et les moutons de la ferme pédagogique installée dans le parc tout le week-end. Ils auront la possibilité de s'approcher de l'enclos et de caresser les animaux. Une calèche tirée par deux chevaux circulera autour du parc les 17, 18 et 24 décembre et pourra emmener jusqu'à 20 personnes.

Moyennant 0,50 € par personne, les amateurs pourront embarquer pour une balade rétro d'une dizaine de minutes.

PETIT PAPA NOËL

Mais le point d'orgue de ce week-end d'ouverture, ce sera bien sûr la présence du Père Noël installé dans un grand chalet en bois entièrement décoré. Les enfants pourront prendre la pose avec lui l'après-midi du 17 décembre. Le chalet décoré restera ouvert pour les photos durant toute la durée des festivités mais sans son illustre occupant déjà reparti au Pôle Nord pour s'occuper des cadeaux ! Pas de panique cependant pour celles et ceux qui auront raté ce rendez-vous puisque le Père Noël sera de retour dans son chalet merveilleux du parc Stalingrad l'après-midi du 24 décembre jusqu'à 17 heures (fermeture une heure plus tôt en raison du réveillon). La fête ne serait pas complète et authentique sans la magie des traditionnels contes de Noël. Les samedis 17 et 24 décembre, sous un barnum, des conteurs feront briller les yeux des enfants en leur racontant les plus belles histoires de Noël. Les déambulations d'échassiers et le spectacle de rollers dance seront également de retour en cette veille de Noël.

UNE QUINZAINE FÉRIQUE

En plus de ces animations ponctuelles, le parc Stalingrad se transformera durant toute la quinzaine en véritable village enchanteur avec le retour du marché de Noël et ses chalets nordiques ainsi que différentes attractions permanentes pour adultes et pour enfants, des spectacles, des déambulations et des ateliers. Une dizaine de chalets en bois constituera le cœur du marché de Noël. On y retrouvera le double chalet du Père Noël et dix chalets pour les commerçants. Ils proposeront à la vente de l'artisanat autour du thème de Noël

(décorations, jouets en bois, etc.), des produits régionaux (miel, champagne, foie gras, fromages, etc.), mais aussi de quoi se restaurer sur place : churros, barbe à papa, crêpes, beignets, chocolat chaud, vin chaud... Les attractions permanentes du parc seront ouvertes du 17 au 31 décembre de 10 à 18 heures (fermeture à 17 heures les 24 et 31 décembre) pour le plus grand bonheur des enfants. Les tout-petits (de 2 à 8 ans) pourront monter à bord du petit train chalet, un véritable train électrique sur rails avec ses wagons en bois. Pour les plus grands (de 6 à 12 ans), un manège de mini-chaises volantes donnera un air de fête foraine. Les enfants pourront frissonner le temps d'un tour sur ce carrousel à sensations. L'attraction poneys qui a connu un franc succès l'année dernière fait son grand retour. Les petits pourront monter sur le dos de l'un des cinq chevaux nains présents pour une balade dans les allées du parc tous les après-midi, de 14 à 18 heures. Les adolescents et les adultes ne sont pas oubliés avec deux attractions dédiées. Tout d'abord, la salle de jeux avec des bornes d'arcade proposant divers jeux vidéo, des flippers, des baby-foot et des jeux en 3D grâce à des casques de réalité virtuelle. Enfin, les familles pourront emprunter une rosalie pour une promenade dans le parc Stalingrad sur un parcours imposé. Quatre passagers (deux adultes et deux enfants à partir de 8 ans) peuvent prendre place à bord de ces voitures à pédales, légères et maniables. Les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les attractions permanentes (poney, manège, petit train, jeux vidéo, rosalie) coûteront 0,50 € par personne et par tour/partie, payable à la billetterie du parc. La recette n'est pas perçue par la Municipalité.

En plus de ces nombreuses activités, tout au long de la quinzaine, les Albertivillariens retrouveront des animations familiales chaque jour différentes : sculpteur

PAS D'ILLUMINATIONS DE NOËL CETTE ANNÉE

Vous vous êtes peut-être déjà fait la remarque : si le grand sapin de dix mètres de hauteur trône bien depuis deux semaines sur la place de la Mairie, aucune guirlande lumineuse n'a été installée dans les arbres des rues d'Aubervilliers, ni sur la façade de l'Hôtel de Ville. « C'est un choix à la fois responsable et économique. Nous devons, d'une part tenir compte de l'appel à la sobriété énergétique lancé par le gouvernement pour faire face au risque de pénurie d'électricité que connaît la France et, d'autre part garder un œil sur les finances de la Ville, compte tenu de la flambée des prix de l'énergie », explique le Maire, Karine Franclet. Les 170 décorations lumineuses accrochées traditionnellement dans les rues de la ville étaient allumées tous les soirs de 17 à 2 heures du matin pendant un mois. La Mairie restait illuminée toute la nuit. Malgré l'utilisation d'ampoules basse consommation, ces guirlandes représentaient un budget conséquent. Une partie de l'économie réalisée cette année a été réinvestie pour enrichir le programme d'animations de Noël au parc Stalingrad. « Il faut savoir être raisonnables sans sacrifier la fête ! », conclut Karine Franclet.

sur ballons, échassiers, caricaturiste et même une chorale qui viendra entonner des chants de Noël tout l'après-midi du mercredi 21 décembre. Enfin, les enfants pourront participer aux incontournables travaux manuels des ateliers créatifs de Noël tous les après-midi de 14 à 18 heures (voir le programme détaillé ci-dessous). Pour clôturer l'année en beauté, un DJ viendra le 31 décembre mettre une ambiance musicale vitaminée dans le parc avec un set de 3 heures de 14 à 17 heures.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Les activités festives permanentes, petit train chalet, rosaliés, balades en poney, salle de jeux, chalet du Père Noël fonctionneront de 14 à 18 heures, le manège de 12 à 19 h. Les chalets des commerçants du marché de Noël resteront ouverts jusqu'à 19 heures (fermeture à 17 heures les 24 et 31 décembre 2022). Le créneau du matin est réservé aux centres de loisirs.

Vendredi 16 décembre : lancement des festivités, place de l'Hôtel de Ville à 16 h 30, suivi d'un mapping vidéo, à 18 heures, par le Maire et la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris de la caserne d'Aubervilliers, parrains de la soirée.

Samedi 17 décembre : inauguration des festivités par Karine Franclet, 15 heures ; spectacle de rollers, 14 h-16 h ; ferme pédagogique, 10 h-18 h ; calèche, déambulation d'échassiers, contes de Noël, atelier découpage, 14 h-18 h ; fanfare jazz, 17 h-19 h.

Dimanche 18 décembre : ferme pédagogique, 10 h-18 h ; calèche, déambulation d'échassiers, animation sculpteur sur ballons, atelier lettre au Père Noël et fabrication de boules de Noël, 14 h-18 h.

Lundi 19 décembre : atelier coloriage et fabrication d'une étoile pour le sapin, 14 h-18 h.

Mardi 20 décembre : atelier dessin et bricolage à partir d'un rouleau de carton (papier toilette, essuie-tout), 14 h-18 h.

Mercredi 21 décembre : déambulation d'échassiers, chants de Noël, atelier découpage et fabrication de boules de Noël, 14 h-18 h.

Jeudi 22 décembre : animation sculpteur sur ballons, atelier lettre au Père Noël et atelier zéro déchets, création d'un herbier, 14 h-18 h.

Vendredi 23 décembre : déambulation d'échassiers, animation caricaturiste, atelier découpage de carton et fabrication de photophores, 14 h-18 h.

Samedi 24 décembre : spectacle de rollers, 14 h-16 h, calèche, déambulation d'échassiers, contes de Noël, atelier coloriage et empreinte des mains à la peinture, présence du Père Noël, 14 h-17 h.

Dimanche 25 décembre : déambulation d'échassiers, atelier fabrication d'un cadeau, 14 h-18 h.

Lundi 26 décembre : atelier coloriage autoportrait, 14 h-18 h.

Mardi 27 décembre : animation sculpteur sur ballons, atelier peinture feu d'artifices et découpage, 14 h-18 h.

Mercredi 28 décembre : animation sculpteur sur ballons, atelier fabrication de cartes de vœux et atelier zéro déchet, création d'un herbier, 14 h-18 h.

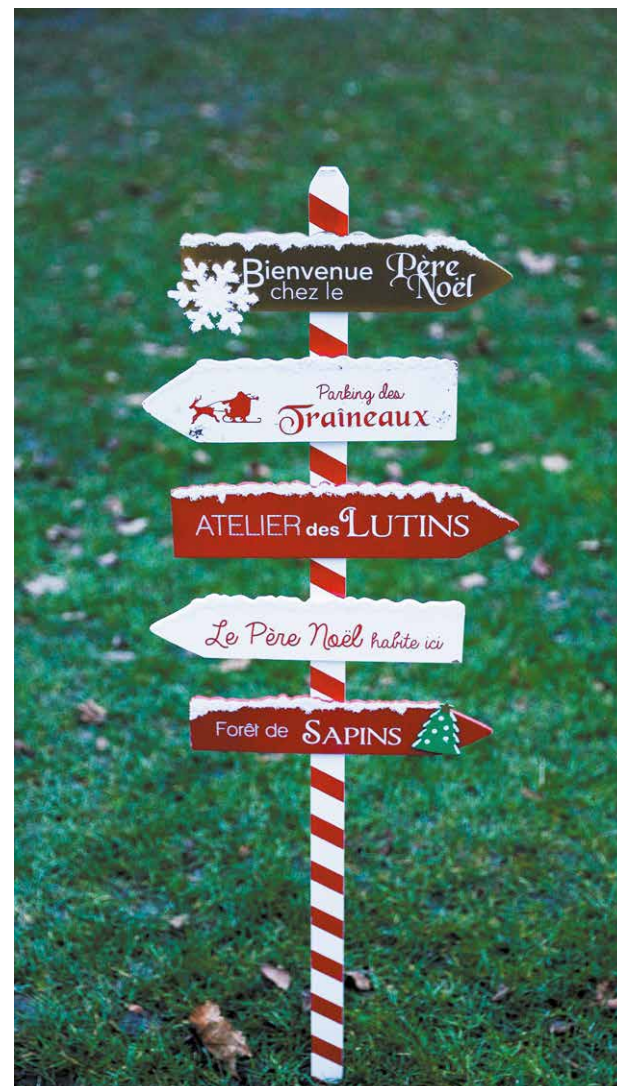
Jeudi 29 décembre : atelier coloriage et fabrication de photophores. Amenez vos pots en verre, 14 h-18 h.

Vendredi 30 décembre : déambulation d'échassiers, animation caricaturiste, atelier dessin et peinture, fabrication de marque-pages. Amenez vos pinces à linge, 14 h-18 h.

Samedi 31 décembre : animation musicale DJ, atelier fabrication de cocottes en papier et de chapeaux de fête, 14 h-17 h.

Dimanche 1^{er} janvier : animation caricaturiste, atelier concours de dessin thématique et atelier zéro déchets, création d'un herbier, 14 h-18 h.

Le parc Stalingrad sera fermé au public les 13, 14 et 16 décembre 2022 pour procéder à l'installation du marché de Noël et des attractions.



Un ambitieux projet immobilier sur l'ancien site industriel Trimétal

La Ville a confié au promoteur immobilier Nexity la **reconversion d'une ancienne friche industrielle** située en plein **centre-ville**. Le site, autrefois occupé par l'usine de peintures et vernis Trimétal, est à l'abandon depuis près de 30 ans.

Le promoteur devra d'abord dépolluer les sols contaminés.

Par **Michaël Sadoun**

La commercialisation des appartements du programme immobilier qui devrait voir le jour d'ici la fin 2025 a débuté depuis deux mois. Baptisé « Les ateliers 63 », le futur ensemble, situé au 49-63 avenue de la République, comprendra 300 logements en accession libre, 530 m² de surface commerciale, 218 places de stationnement en sous-sol et 35 % de la surface foncière totale sera végétalisée. « Depuis trente ans, nous avons une friche urbaine minéralisée et fortement polluée. Les municipalités successives n'ont jamais réussi à valoriser ce site. Nous avons convaincu le propriétaire privé de cette parcelle de 12 000 m² de vendre et avons trouvé un promoteur qui s'est engagé à construire un ensemble de qualité, avec des espaces verts. Ce sera beau, écologique et cela permettra de redynamiser le centre-ville », assure Michel Hadji-Gavril, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme. La Ville a exigé l'utilisation de matériaux pérennes et de qualité. Les façades seront recouvertes de parements

de pierres calcaires claires en bordure des voies et de parements en briques à l'intérieur de l'ensemble, pour mettre en valeur le patrimoine industriel sauvegardé (lire encadré ci-contre).

RENFORCER LA MIXITÉ SOCIALE

Le permis de construire a été délivré mais le chantier ne démarrera que lorsque 40 % des lots auront été vendus. L'ensemble immobilier s'étendra entre l'avenue de la République, la rue Guyard-Delalain et la rue des Cités. Il sera composé de plusieurs bâtiments de deux à six étages et les appartements iront du studio de 25 m² au grand appartement de 110 m² avec terrasse. « Ce vaste programme immobilier s'inscrit dans la continuité de la réhabilitation des quartiers à proximité concernés par le NPNRU [Nouveau programme national de renouvellement urbain, NDLR]. Nous assumons de recréer une mixité sociale à Aubervilliers avec des logements privés en recréant de

la qualité de vie. Cela ne signifie pas qu'il y aura moins de logements sociaux sur la commune ! Nous avons veillé à ce que ce programme soit design et élégant. Les Albertivillariens ont droit à la qualité et au pérenne », défend Michel Hadji-Gavril. Les premières réservations montrent d'ailleurs que le nouveau programme intéresse aussi bien des Albertivillariens que des gens qui travaillent à Aubervilliers et souhaitent se sédentariser à proximité de leur lieu de travail ou des primo-accédants de communes voisines ou de Paris.

RASSURER LES RIVERAINS

Le projet a fait l'objet d'une consultation de la population par voie électronique qui a soulevé certaines inquiétudes légitimes auxquelles la Municipalité a répondu. Parmi elles, citons la crainte de la part des riverains des immeubles les plus proches d'une perte de luminosité liée à l'ombre portée des différents bâtiments du projet. La Ville a

donc demandé à l'aménageur d'effectuer une étude de l'ensoleillement au fil de la journée. Cet héliodrom démontre que la hauteur des futurs bâtiments aura un impact négligeable sur les immeubles du voisinage.

D'autres habitants se sont interrogés sur la présence d'espaces verts dans une ville déjà très bétonnée comme Aubervilliers. Le site comprendra 4 071 m² de végétation dont 2 700 m² en pleine terre. Une cinquantaine d'arbres de moyen à grand développement sera plantée et une voie verte publique piétonne ouverte aux circulations douces traversera toute la parcelle. Des noues (fossés végétalisés) participeront au drainage des eaux de pluie. « Ce projet permet de transformer une parcelle polluée et totalement minéralisée sans le moindre centimètre carré de verdure en logements de qualité sur un terrain assaini et végétalisé. Depuis notre arrivée, nous avons considérablement étendu la



» Le site comprendra 4 071 m² de végétation, une cinquantaine d'arbres et une voie verte publique piétonne ouverte aux circulations douces.

surface d'espaces verts pour rendre la ville plus agréable et répondre aux enjeux écologiques actuels. Nous essayons au maximum de rendre ces îlots de verdure accessibles à tous », plaide Michel Hadji-Gavril. La destination d'une petite parcelle adjacente appartenant à la Ville n'est pas encore définie mais pourrait également

être plantée pour verdir un peu plus l'environnement du complexe immobilier. « Nous avons envisagé d'y construire une médiathèque mais la surface au sol de cette parcelle est insuffisante. Nous y installerons peut-être un petit parc ou un autre équipement public », ajoute Michel Hadji-Gavril.

DYNAMISER LE COMMERCE

Le projet porté par Nexity prévoit trois commerces en façade au rez-de-chaussée donnant sur l'avenue de la République. Si l'aménageur aura la main sur la commercialisation de ces surfaces, le choix des commerces se fera en amont, en concertation avec la Ville, pour répondre

au mieux aux besoins des habitants. « C'est l'un des grands axes passants d'Aubervilliers. Nous avons prévu des commerces ici pour redonner un peu de peps à la vie économique du quartier et soutenir la revalorisation de l'offre commerciale du centre-ville », précise Michel Hadji-Gavril.

©Agence d'Architecture Bechu & associés



UN SYMBOLE DU PASSÉ INDUSTRIEL D'AUBERVILLIERS

À la fin du 19^e siècle, plus de la moitié des usines d'Aubervilliers dépendent du secteur de la chimie. En 1885, les établissements Lagèze et Cazes construisent une usine au 63 avenue de la République afin d'y produire des encres d'imprimerie et des vernis gras. L'entreprise prospère jusqu'au milieu des années 1950 avant de devenir les peintures couleurs Trimétal, exploitées par l'entreprise suédoise Nobel Coatings. Rachetée en 1994 par le géant néerlandais Akzo, l'usine ferme quelques mois plus tard. Elle conserve une remarquable cheminée tronquée construite au début du 20^e siècle, une grande halle métallique, des sheds (ateliers à toiture en dents de scie), un pavillon administratif et une petite maison bourgeoise. Ces bâtiments aujourd'hui désaffectés témoignent du passé industriel d'Aubervilliers et présentent à ce titre un intérêt patrimonial. En concertation avec les Bâtiments de France, ils seront conservés et réhabilités dans le cadre du futur projet immobilier.

» La cheminée, la grande halle métallique, la petite maison, témoins du passé industriel de la ville, seront conservés et réhabilités en concertation avec les Bâtiments de France.

Le double défi de la dépollution des sols et de la maîtrise des nuisances

Comme beaucoup d'anciennes friches industrielles à Aubervilliers, l'ancien site de Trimétal est fortement pollué. Pour pouvoir mener à bien son projet immobilier, le maître d'ouvrage Nexity Grand Paris devra entièrement **décontaminer le terrain et la nappe phréatique**.

Pendant plus d'un siècle, l'usine Trimétal a produit et stocké sur ce site des peintures, des vernis, des solvants, des résines et des encres. Les précautions environnementales étaient quasiment inexistantes à l'époque. Les produits chimiques utilisés se sont infiltrés dans le sol et dans les eaux souterraines. En 2000, cinq ans après la fermeture de l'usine, un diagnostic environnemental révèle la présence de composés organiques volatiles (COV) et d'hydrocarbures aromatiques comme le benzène, le toluène, l'éthylbenzène ou le xylène, tous très toxiques pour l'homme. Une première dépollution à minima est ordonnée en 2003. Elle permet de stabiliser les teneurs en produits toxiques et une évaluation des risques conclut en 2006 à « un risque acceptable pour un usage industriel des bâtiments ».

SÉCURITÉ SANITAIRE MAXIMALE

Pour procéder au changement de destination du site (de l'industriel vers le résidentiel), la Ville a établi un cahier des charges strict qui répond aux obligations réglementaires avec pour objectif une dépollution totale afin de ne faire courir aucun risque sanitaire aux habitants du futur ensemble. « Nous avons le choix entre plusieurs promoteurs. Nous avons opté pour celui

qui offrait les meilleures garanties en la matière. C'est un projet à risque pour le maître d'ouvrage car le coût de la dépollution n'est pas négligeable », affirme Michel Hadji-Gavril, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme. Plusieurs bureaux d'études environnementaux de renom ont travaillé sur le sujet afin de répondre aux questions soulevées par l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) d'Île-de-France. L'aménageur prendra des précautions de sécurité drastiques pendant toute la phase de dépollution pour éviter les dégazages toxiques. Des prélèvements réguliers d'air ambiant seront effectués pour contrôler les niveaux de pollution, notamment aux abords de l'école maternelle Anne-Sylvestre, rue des Cités, juste derrière le site. La décontamination des sols et des

eaux souterraines prendra trois mois et de nouvelles mesures seront faites avant le début du chantier pour s'assurer de l'assainissement total du site.

LIMITER LES NUISANCES

Un chantier d'une telle ampleur engendre inévitablement des nuisances (circulation, bruit, poussières...). S'il n'y a pas de retard, les travaux devraient commencer à l'été 2023. Un plan de gestion de chantier sera établi avec Plaine Commune afin de réduire au maximum les perturbations. Les éventuelles modifications de circulation ou de stationnement durant la durée des travaux seront communiquées bien en amont aux riverains impactés. La pollution sonore fera également l'objet d'une attention particulière avec des horaires de chantier stricts les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. L'usage des engins de chantier les plus bruyants sera planifié pour limiter les nuisances sonores aux heures sensibles de la journée. Enfin, les émissions de poussières seront également contrôlées. « Nous veillerons à ce que l'opérateur effectue un arrosage régulier du chantier pour empêcher les poussières, notamment liées aux camions et aux autres véhicules de chantier, de s'élever dans l'air et de contaminer le voisinage », certifie Michel Hadji-Gavril.



» Le site Trimétal, à l'abandon, avenue de la République.

Des ateliers pour des dents en bonne santé



» Toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville bénéficient d'animations de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire animées par Nour Eddine Chabi, chargé de mission pour le service Prévention et Éducation pour la santé.

Tout au long de l'année, le service Prévention et Éducation pour la Santé propose des **animations de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire** dans toutes les **écoles** maternelles et élémentaires de la ville. Reportage.

Mardi 15 novembre, 14 heures, une des classes de CE1 du groupe élémentaire Babeuf, situé rue Adrien Huzard, s'apprête à recevoir le « dentiste » préféré de tous les écoliers d'Aubervilliers (lire portrait ci-contre), Nour Eddine Chabi. Lorsqu'il entre dans la salle de classe, l'excitation et la curiosité gagnent les rangs. L'invité se présente avec entrain : « Bonjour les enfants ! Je suis là aujourd'hui pour vous parler de la santé de vos dents et vous expliquer à quel point celles-ci sont importantes. » Nour Eddine Chabi, dentiste de formation, est le référent de la Ville d'Aubervilliers sur toutes les questions de prévention bucco-dentaire. Son métier consiste à animer des temps de sensibilisation ludiques et informatifs auprès du public scolaire entre autres. Pendant près de 45 minutes, Nour Eddine Chabi et les élèves échangent sur les bonnes habitudes à adopter sur le brossage de dents et pourquoi il est si important de le faire régulièrement. Attentifs et curieux, les jeunes Albertivillariens n'hésitent pas une seule seconde à participer et à poser des questions lorsqu'ils sont sollicités.

PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET PRISE EN CHARGE DES PREMIERS SOINS

La mission de Nour Eddine Chabi s'inscrit directement dans le Programme départemental de prévention bucco-dentaire (PDPBD) initié en 1984 par le département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'un partenariat et qui a pour objectif principal de prévenir la

carie dentaire chez les enfants. En 2007, le programme départemental a été complété par le dispositif national « M'T dents » destiné aux enfants âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans. Il propose un rendez-vous gratuit chez le dentiste pour la prise en charge des premiers soins.

Le dispositif a connu une évolution et, aujourd'hui, il s'étend aux jeunes de 21 et 24 ans. En outre, ce programme propose depuis 3 ans un suivi personnalisé des élèves des classes de CP de toutes les écoles REP+, qui non seulement bénéficient d'une séance d'animation de prévention mais également d'un dépistage dentaire, au terme duquel un diagnostic est fait et une prise en charge dentaire est remise à l'enfant qui lui permet de se présenter chez le dentiste.

Le programme départemental a lui aussi connu une évolution importante puisque, depuis 2016, il s'adresse également aux personnes âgées autonomes et aux personnes en situation de handicap. À cela s'ajoute le passage du bus dentaire départemental dans les villes partenaires du PDPBD et dont l'école Firmin Gémier a pu bénéficier.

Le chargé de mission intervient également dans toutes les écoles maternelles d'Aubervilliers principalement auprès des moyennes et grandes sections. Grâce à son activité sur le

territoire, Nour Eddine Chabi a été à l'initiative d'une action particulièrement innovante en matière de santé bucco-dentaire.

BROSSAGE DES DENTS À LA PAUSE MÉRIDIANNE

« Un jour, et à l'occasion d'une intervention à l'école maternelle Pierre Brossolette, Nathalie Richard, ancienne enseignante, m'a demandé des kits de brosses à dents pour tenter de mettre en place le brossage de dents à l'école lors de la pause méridienne. J'ai bien évidemment tout de suite accepté, explique-t-il. L'année d'après, elle est devenue référente à l'Éducation nationale et comme le sujet lui tenait à cœur, elle a consulté les autres écoles qui ont toutes adhéré au projet. On a donc commencé par 50 kits en 2016, pour atteindre 1 116 kits distribués en 2021-2022 et, pour cette année 2022-2023, on prévoit 1 279 kits de brossage. »

Aujourd'hui, le brossage de dents à la pause du midi est devenu une véritable institution dans les écoles maternelles de la ville.

Récemment, la Caisse primaire d'Assurance maladie d'Aubervilliers a chaleureusement félicité le travail mené par le service Prévention et Éducation

pour la Santé et Nour Eddine Chabi. La CPAM a tenu à faire part de sa satisfaction concernant la forte progression du taux de visite des enfants chez le dentiste, qui est passé d'une moyenne de 30 % à 66 % pour l'année scolaire 2021-2022, devenant ainsi un des taux le plus élevé du département. « On est fiers de recevoir de tels compliments car ils valident tout le travail de terrain effectué durant l'année », se réjouit Véronique Dauvergne, Adjointe au Maire déléguée à la Santé.

Un des taux de visite chez le dentiste le plus élevé du département.

Quentin Yao Hoquante

EN CHIFFRES

En maternelle :

50

kits de brossage de dents distribués à la rentrée 2016-2017

1279

kits de brossage de dents prévus pour l'année 2022-2023

109

classes maternelles visitées pour 1868 élèves rencontrés

En élémentaire :

218

classes visitées pour 3380 élèves rencontrés

Au total

5248

élèves sensibilisés lors de l'année 2021-2022

« Je suis devenu une mascotte pour les enfants ! »

Depuis 2004, **Nour Eddine Chabi** est chargé de mission pour le service Prévention et Éducation pour la Santé. Il est également le « dentiste » préféré de tous les jeunes écoliers de la ville.

Nour Eddine Chabi, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Dentiste de formation, ça va maintenant faire dix-huit ans que j'ai intégré les rangs de la Municipalité en tant que référent sur toutes les questions de prévention bucco-dentaire. Mon travail consiste à mener des actions de sensibilisation ludiques et informatives en direction de publics aussi différents que divers. Ainsi, j'interviens dans toutes les écoles maternelles et élémentaires d'Aubervilliers, les crèches quand celles-ci en font la demande, dans les résidences pour personnes âgées autonomes, dans les résidences estudiantines ainsi que dans les établissements médicaux pour les personnes en situation de handicap. C'est un métier passionnant par la diversité des actions menées.

Comment devient-on le seul et unique référent en matière de santé bucco-dentaire de la Ville ?

Je pourrais le résumer en deux mots : travail et hasard. À la base j'étais simplement venu pour faire des études en France où je suis arrivé en février 2004. Je m'étais inscrit à la faculté odontologique de Montrouge pour suivre des mises à niveau dans le cadre de la formation continue. Cela m'a permis d'obtenir deux diplômes universitaires (un en prothèse dentaire et un en formation permanente en odontologie) et d'être à jour sur toutes les nouveautés technologiques en matière de dentisterie. Ce parcours a duré 3 ans. Je suis également détenteur d'un Master 2 en droit de la santé financé par le Service formation de la Ville. En parallèle, j'ai beaucoup apprécié le mode de vie en France que je voyais déjà comme étant le pays de la culture, de l'art et de la gastronomie entre autres. J'ai eu un véritable coup de cœur.

Et puis, finalement, vous vous y êtes définitivement installé...

Exactement ! Petit à petit j'ai gravi les échelons et à force de persévérance je suis passé de statut de simple étudiant à celui de salarié en signant mon premier contrat professionnel avec la Mairie d'Aubervilliers en novembre 2004, soit quelques mois après mon arrivée. Par la suite, ma femme et mes deux enfants m'ont rejoint. C'était l'occasion idéale de leur offrir un environnement dans lequel ils ont pu s'épanouir.

Et la chance dans tout ça ?

Justement, j'allais y venir. Lorsque j'étais encore étudiant à Montrouge, avec mon groupe d'amis nous avons pris pour habitude de consulter les *Gazettes des communes* pour y trouver un emploi. De temps en temps,

« J'apprécie énormément le contact humain, c'est la base de mon métier. »

on se déplaçait dans les centres de santé et les hôpitaux et, un beau jour, parmi les annonces publiées une a attiré mon attention. Elle concernait la Ville d'Aubervilliers. Elle proposait des emplois à mi-temps, comme j'étais intéressé j'ai envoyé mon CV et une lettre de motivation. J'ai alors été convoqué par feu Dr Jean Victor Kahn qui, suite à notre entretien, m'a recruté au service dentaire du CMS d'Aubervilliers en tant qu'animateur de prévention bucco-dentaire. J'ai pu ainsi intégrer l'équipe technique locale (ETL) de la Ville. Et, depuis 2015, j'ai rejoint le service Prévention et Éducation pour la Santé.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre profession ?

J'apprécie énormément le contact humain, c'est vraiment la base de mon métier. Si vous demandez aux responsables des établissements scolaires ainsi qu'aux professeurs, ils vous diront que je suis devenu presque une mascotte pour les enfants dans les écoles où je passe. Il faut dire qu'avec mon matériel je ne passe

pas inaperçu, une mâchoire XXL dénommée Oscar et son incontournable brosse à dents également XXL. Travailler avec les enfants est gratifiant parce qu'ils vous le rendent avec beaucoup générosité. Ce travail est grandement facilité par la bienveillance des responsables et des professeurs qui m'accueillent dans leurs classes tout au long de l'année.

Il me semble que vous souhaitez terminer notre entretien pour rendre un hommage qui vous tient à cœur.

En effet, je tenais absolument à remercier Anne-Marie Tockert pour tout le travail qu'elle a effectué entre 1987 et 2004. À la base, elle a réussi à faire progresser le sujet de la santé bucco-dentaire auprès des écoliers et fédérer les écoles autour de cette problématique ce qui a permis de créer un maillage attentif et solide. J'ai simplement suivi les jalons laissés que j'ai développés par la suite. Malheureusement, je n'ai jamais eu l'occasion de la rencontrer afin de lui faire part de mon admiration pour le remarquable travail qu'elle a fait. Alors je tiens à lui rendre un vibrant hommage.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**



» Nour Eddine Chabi, le dentiste préféré des écoliers d'Aubervilliers.



» La première édition 2022 de la Nuit de la Solidarité a permis d'identifier de nouveaux groupes de personnes situés dans des secteurs non couverts par les maraudes et de mettre à jour les statistiques de l'Insee.

Nuit de la Solidarité : appel à bénévoles

Dans la nuit du jeudi 26 janvier au vendredi 27 janvier 2023, la Ville d'Aubervilliers va participer pour la **deuxième** fois à la **Nuit de la Solidarité**. Une opération de décompte des sans-abri qui nécessite la **mobilisation de tous**.

Lancée en 2018 par la Mairie de Paris, la Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme, qui a pour but de recenser toutes les personnes sans-abri, menée par des professionnels du secteur social et des bénévoles. À travers cette action, les instances ont la possibilité de prendre connaissance des profils inconnus des services, d'analyser leurs situations et de comprendre leurs besoins afin de leur apporter tout le soutien nécessaire pour les aider.

UN ÉVÉNEMENT SOLIDAIRE DE GRANDE ENVERGURE

En 2022, la Métropole du Grand Paris a décidé d'élargir la portée du dispositif à l'échelle métropolitaine. Au vu de son engagement auprès des personnes sans-abri, la Municipalité s'est naturellement portée candidate pour mettre en place le projet sur son territoire. « La Nuit de la Solidarité complète le travail de coordination de nos équipes qui organisent des maraudes tout au long de l'année. D'ailleurs, nous avons constaté un écart important entre les données de l'Insee sur le nombre de personnes à la rue à Aubervilliers (227) et celles de nos maraudes professionnelles (30), explique Damien Bidal, Adjoint au

Maire délégué aux Affaires sociales. *Partant de ce constat, la Ville d'Aubervilliers a fait le choix de s'associer à l'événement de la Nuit de la Solidarité pour objectiver le phénomène sur notre territoire et sensibiliser les citoyens sur le sans-abrisme qui touche tous les milieux sociaux.* » Cette opération permet aussi d'alerter les pouvoirs publics sur ce phénomène qui prend de l'ampleur afin qu'ils puissent adapter les dispositifs d'hébergements.

À cette occasion de la première édition de la Nuit de la Solidarité, près de 90 volontaires s'étaient mobilisés en arpentant en petits groupes les rues albertivillariennes découpées en onze secteurs : Pressensé, Landy, Condorcet, Maladrerie-Fort d'Aubervilliers, Cochenne-Péri, Firmin Gémier, Villette-Quatre-Chemins, Paul Bert, Centre-ville, Victor Hugo et Vallès-La Frette. « Nous tirons un bilan très positif de l'événement, notamment grâce à la mobilisation des agents de la Ville, des médiateurs d'Aubermédiation et surtout des bénévoles du Conseil local des jeunes grâce à qui une dynamique de solidarité autour des personnes sans-abri s'est

mise en place, malgré un contexte sanitaire particulier », précise l'Adjoint au Maire. L'opération a permis d'identifier de nouveaux groupes de personnes situés dans des secteurs non couverts par les maraudes et de mettre à jour les statistiques de l'Insee.

AUBERVILLIERS SE MOBILISE À NOUVEAU

La nouvelle édition de la Nuit de la Solidarité se déroulera dans la nuit du jeudi 26 janvier au vendredi 27 janvier 2023. Aucun changement n'est prévu pour le déroulement global des actions. Comme en 2022, la Municipalité pourra compter sur l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) qui propose un important soutien logistique, méthodologique et matériel.

La Ville d'Aubervilliers recherche activement des bénévoles qui ont envie de prendre part à l'aventure et encourage tous les Albertivillariens à s'engager dans une démarche solidaire autour des personnes sans-abri.

« Comme son nom l'indique, cet événement est un acte participatif qui permet d'aider concrètement des personnes dans le besoin. Si l'on veut que l'État agisse rapidement pour trouver des solutions avec l'arrivée de l'hiver, il faut que l'on réussisse à mobiliser de nombreux habitants de la Ville », conclut Damien Bidal.

Quentin Yao Hoquante

« Le sans-abrisme touche tous les milieux sociaux. »

» Vous souhaitez vous mobiliser, contactez l'adresse suivante : ndlsaubervilliers@mairie-aubervilliers.fr.

La Main tendue, une bouée de sauvetage



» Un des accompagnements de La Main tendue est de proposer un hébergement d'urgence aux femmes victimes de violences ainsi qu'à leurs enfants.

Depuis 1945, **La Main tendue** accueille, soigne et accompagne les personnes en proie à des difficultés sociales, médicales ou psychologiques. Depuis 1978, elle s'est tournée plus spécifiquement vers la **prise en charge**, l'**hébergement** et la **réinsertion sociale** des femmes victimes de violences conjugales.

Lorsqu'elles sonnent à la porte de l'association La Main tendue, les femmes victimes de violences intrafamiliales, parfois accompagnées de leurs enfants, ont souvent déjà quitté le domicile conjugal. Elles sont reçues dans le cadre de l'accueil de jour par une assistante sociale (AS) chevronnée qui va évaluer leur situation. En cas de danger, la priorité est de les mettre à l'abri dans un hébergement d'urgence. « *Les femmes qui subissent des violences se confient souvent à un médecin ou craquent face à une assistante sociale ou un écrivain public à l'occasion d'un rendez-vous sur un tout autre sujet. Si elles ont déjà fui ou sont prêtes à le faire, nous devons réagir vite et leur proposer un logement car les victimes renoncent souvent à quitter un homme violent de peur de se retrouver sans-domicile* », explique Sylvie Pottier, directrice de La Main tendue. Au fil des ans, cette association est devenue un maillon fort du réseau local (et départemental) de lutte contre les violences faites aux femmes, constitué autour des services sociaux de la Ville, des professionnels de santé du Centre médical de santé (CMS), du commissariat d'Aubervilliers, des associations et des avocates spécialisées dans ce domaine.

RÉPONDRE À L'URGENCE

Pour les AS de La Main tendue, il s'agit d'abord de trouver une place à chaque nouvelle arrivante. Les femmes victimes sont hébergées par trois (éventuellement avec leurs enfants) en colocation dans l'un des trente appartements T4 en « diffus » (c'est-à-dire répartis sur la commune). Chacune a sa chambre et les parties communes (cuisine, salle de bains, toilettes) sont collectives. Parallèlement, les AS vont accompagner les victimes dans les nombreuses démarches nécessaires

à leur protection (dépôt de plainte au commissariat si ce n'est pas déjà le cas, demande d'aide juridictionnelle, recherche d'un avocat spécialisé pour divorcer, sollicitation d'un juge pour la délivrance d'une ordonnance de protection ou du procureur de la République pour l'attribution d'un téléphone « grave danger » en cas de péril avéré et imminent, etc.). « *Les femmes qui arrivent ici sont souvent perdues, isolées et incapables de prendre des décisions. Nous devons être rigoureuses et claires pour leur redonner confiance, les rassurer, les écouter sans jamais les juger, évaluer les risques, anticiper et les orienter en tenant compte des lenteurs administratives. Elles doivent savoir qu'elles peuvent compter sur nous en toutes circonstances et que nous n'allons pas les lâcher* », martèle Sylvie Pottier. Si la victime n'a pas encore quitté son domicile, les équipes de La Main tendue restent en veille. L'association est joignable 7 j/7, 24 h/24. « *Les femmes victimes doivent savoir qu'elles peuvent débarquer à tout moment. Nous avons une permanence de nuit* », précise-t-elle.

DES MOYENS INSUFFISANTS

Bien que le sujet des violences faites aux femmes bénéficie d'une meilleure exposition médiatique qu'auparavant et d'une prise de conscience collective plus forte, beaucoup reste à faire pour détecter les violences domestiques, protéger et accompagner les victimes. Le Grenelle des violences conjugales de 2019 a impulsé une dynamique qui s'est traduite par une augmentation du nombre de places d'accueil disponibles mais qui

reste largement insuffisant. « *Outre l'hébergement, nous voudrions que les femmes puissent disposer de rendez-vous dédiés au Tribunal de Bobigny pour accélérer les audiences de divorce et des rendez-vous prioritaires à la Préfecture pour la régularisation de femmes étrangères en danger. La balle est dans le camp des pouvoirs publics mais les moyens manquent dans tous les domaines* », regrette Sylvie Pottier.

UN ENGAGEMENT MUNICIPAL

Les assises contre les violences faites aux femmes du 23 novembre dernier (lire pages 10-11) sont le point d'orgue d'un engagement municipal indéfectible depuis des années dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. À l'issue de ce rendez-vous majeur, la Ville d'Aubervilliers s'est engagée à aller encore plus loin dans ce domaine, notamment via la

construction à moyen terme d'un nouveau centre d'accueil et d'hébergement d'urgence et la relocalisation de l'association La Main tendue dans des locaux flambant neufs. « *La Main tendue est un partenaire essentiel pour la Ville. En*

plus de posséder une expérience locale, elle a une expertise élevée dans la mise à l'abri et dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Dans le cadre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la Ville consacrera 500 000 euros à ce projet qui démontre notre attachement à cette association devenue, au fil du temps, une référence en Seine-Saint-Denis », se félicite Marie-Françoise Messez, Adjointe au Maire déléguée à l'Égalité femmes-hommes. Le réseau local qui s'est constitué à Aubervilliers ces dix dernières années pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales est aujourd'hui l'un des plus performants du département. Le travail de l'ombre du personnel infatigable de La Main tendue y est pour beaucoup. « *Nous devons continuer à œuvrer ensemble pour cette cause afin de protéger les femmes mais aussi les enfants des violences physiques, psychologiques et sexuelles. Dans ce combat, le soutien de la Ville d'Aubervilliers est précieux* », rappelle Sylvie Pottier.

Michaël Sadoun

» La Main tendue 10, rue des Cités Tél. : 01.43.52.43.01

Des idées et des actes contre les violences faites aux femmes

La **première édition des assises** contre les violences faites aux femmes organisées par la Ville d'Aubervilliers sur le thème des violences au sein du couple s'est tenue le 23 novembre dernier à L'Embarcadère. L'occasion pour les professionnels de rappeler l'**urgence d'agir** et de **faire émerger des solutions**.

Par **Michaël Sadoun**



Pour beaucoup d'acteurs du territoire concernés par la détection, la protection ou l'accompagnement des femmes victimes de violences (travailleurs sociaux, professionnels de santé, avocats, partenaires institutionnels, etc.), cet événement était très attendu. Dès 9 h 30, l'auditorium du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) était plein à craquer. En préambule, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a rappelé le contexte dans lequel la Ville avait décidé d'organiser ces assises : le meurtre d'Hamana, 38 ans, en septembre 2021, et celui d'Elsa-Marie, 29 ans (et de sa fille Sihem, 2 ans et demi), début janvier 2022, deux habitantes tuées par leur mari respectif. Aubervilliers est une ville qui ne compte que 47 % de femmes (soit 4 points de moins que la moyenne

nationale) avec un fort taux de pauvreté. Dans ce contexte, Karine Franclet a rappelé l'engagement indéfectible de la Municipalité dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et pour la promotion de l'égalité femmes-hommes : soutien et financement des associations, interventions en milieu scolaire, animation d'un réseau de professionnels, actions de sensibilisation du public, des agents de la Ville ou des élus, campagnes de communication, etc.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Après un exposé de Marion Tillous, chercheuse et maître de conférences à l'université Paris 8, sur les violences conjugales durant le confinement, c'est

Ernestine Ronai, fondatrice de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis qui a rappelé l'ampleur du phénomène : en moyenne, chaque année 213 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint ou ex-conjoint et 122 femmes sont mortes en 2021, tuées par leur compagnon ou ex. « Ces chiffres ne sont que la partie visible des violences dans le couple. Ils ne prennent pas en compte les violences psychologiques qui engendrent des dépressions, un stress post-traumatique, des suicides forcés, des tentatives de suicides forcés sans oublier les enfants covictimes de ces violences », a-t-elle exposé. Puis, Ernestine Ronai a brillamment détaillé les différentes formes des violences (psychologiques, administratives,

physiques et sexuelles), expliqué le cycle des violences et la mécanique des phénomènes d'emprise et listé les stratégies mises en place par les agresseurs.

LABORATOIRE D'IDÉES

La fin de matinée a été consacrée à la session plénière des professionnels répartis en quatre tables rondes thématiques. Chacune d'entre elles avait pour objectif, à partir des expériences croisées de chacun et des bonnes pratiques existantes, de proposer quatre mesures applicables au niveau local ou départemental et destinées à être mises en œuvre à court ou moyen terme en fonction de leur faisabilité, de leur efficacité ou des moyens dont dispose le territoire. Les participants à la première table ronde consacrée au repérage des violences au sein du couple ont cherché à savoir comment repérer les femmes victimes et mieux recueillir leur parole. Ils ont insisté sur la nécessité d'une meilleure formation, notamment des professionnels de santé (sages-femmes, gynécologues, infirmières, psychologues, médecins généralistes, médecins du travail, etc.), sur le primo accueil, les mécanismes des violences et les facteurs de risque. Ils ont rappelé l'utilité des campagnes d'affichage sur les violences avec les numéros d'urgence à afficher notamment dans les salles d'attente des médecins, dans les crèches, les écoles, les centres sociaux... Ils ont souligné la nécessité d'améliorer l'orientation des victimes au sein du réseau de partenaires locaux et de généraliser à l'échelle de la Ville le questionnement systématique qui a fait ses preuves ailleurs.

PROTÉGER, ACCOMPAGNER, PRÉVENIR

La deuxième table ronde s'est intéressée au parcours judiciaire des femmes qui subissent des violences (plainte, ordonnance de protection, Téléphone grave danger, etc.) et à l'arsenal juridique pour mieux les protéger. Les participants ont proposé la mise en place de modes de garde d'enfants volants pour faciliter les démarches de la victime lors de ses rendez-vous au commissariat, chez l'avocat, etc., des bons taxis pour faciliter leur transport vers une structure de mise à l'abri en cas d'urgence. Ils ont également suggéré une expérimentation de dépôt de plainte « hors les murs » lors d'une permanence dédiée comme l'expérimente actuellement la Maison des femmes de Saint-Denis qui assure une prise en charge complète des victimes.

Dans la troisième table ronde, les participants se sont penchés sur le parcours des femmes pour sortir des violences et sur l'impact psychotraumatique de ces dernières sur les victimes. Avocats et psychologues participants ont notamment plaidé pour une meilleure prise en charge des enfants, pour la création de groupes d'entraide entre victimes ou pour le développement d'alternatives à l'hébergement d'urgence (en familles d'accueil par exemple) ou encore pour l'éloignement des agresseurs afin de permettre aux femmes de rester au domicile familial.

Pour finir, les invités de la quatrième table ronde ont abordé la question de la prévention des violences sexistes et sexuelles et ont préconisé de renforcer l'éducation au consentement, d'améliorer la formation des professionnels en milieu scolaire, de favoriser la participation des jeunes aux questions d'égalité femmes-hommes et de développer le maillage territorial des différents acteurs en contact avec ces publics cibles.

Les seize propositions émanant de ces travaux seront reprises dans un livre blanc et constitueront une base de travail pour la politique municipale en faveur du renforcement de la lutte contre les violences faites aux femmes.



» Parmi les actions proposées par les différents partenaires présents, la Ministre Isabelle Rome a dévoilé un dispositif expérimental ambitieux baptisé « pack nouveau départ ».

À Aubervilliers, la Ministre dévoile le « pack nouveau départ »

Isabelle Rome, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a clôturé cette première édition des assises contre les violences faites aux femmes en annonçant la mise en place, dès janvier prochain, d'un **dispositif expérimental ambitieux** pour aider les femmes victimes à **changer de vie**.

L'annonce a quelque peu surpris, deux jours avant la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre dernier et le déplacement à cette occasion du Président de la République, Emmanuel Macron, en Côte-d'Or. Après avoir rappelé les actions de l'exécutif depuis 2018 en faveur de cette « Grande cause nationale » (augmentation de 80 % des places d'hébergement d'urgence, prise en charge des auteurs de violences pour prévenir la récurrence, généralisation des dispositifs spécifiques d'accueil des victimes de violences conjugales dans les commissariats, etc.), Isabelle Rome a dévoilé lors de son discours de clôture des assises un ensemble de mesures destinées aux femmes victimes de violences pour leur permettre de changer de vie. Baptisé « pack nouveau départ », ce nouveau dispositif sera expérimenté dans plusieurs zones, aussi bien rurales qu'urbaines. « C'est une aide globale pour accompagner les victimes vers une nouvelle vie, loin de leur bourreau : versement d'une allocation, système coupe-file pour la garde des enfants, possibilité de bénéficier d'une formation professionnelle, hébergement d'urgence, accompagnement psychologique, etc. Il faut simplifier le parcours des victimes et aller vers un système de protection intégrale pour leur permettre de se reconstruire sans qu'elles aient à frapper à toutes les portes », a justifié la Ministre Isabelle Rome. Le Maire, Karine Francllet, a aussitôt proposé la candidature d'Aubervilliers pour faire partie des villes expérimentales du futur dispositif.

JURIDICTIONS DÉDIÉES

Aujourd'hui encore, 80 % des plaintes pour des faits de violences conjugales sont classées sans suite. Pour Isabelle Rome, cela résulte d'une méconnaissance de la part de la Justice des mécanismes d'emprise et des traumatismes qui en découlent.

Éric Mathais, Procureur au Tribunal de Bobigny, a, un peu plus tôt dans l'après-midi, appelé de ses vœux à la création d'une juridiction de proximité spécialisée dans les violences intrafamiliales en Seine-Saint-Denis : « Nous voudrions créer un pôle dédié qui permettrait une fluidité dans les échanges d'informations entre les juges aux affaires familiales, les juges d'application des peines, les juges des enfants, etc. Mais il nous faut des moyens. Nous ne pouvons pas le faire à effectifs constants », a-t-il expliqué.

MESURES CONCRÈTES

Dans l'attente de la mission parlementaire qui devra se prononcer sur cette proposition d'ici le printemps 2023, la Ville d'Aubervilliers a décidé de créer un Observatoire communal des violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales, à l'image de l'Observatoire départemental. Il sera chargé du suivi de ces violences sur le territoire, de dispenser des formations, de mener des campagnes de sensibilisation et d'organiser des événements spécifiques comme ces assises contre les violences faites aux femmes qui, devant l'engouement qu'elles ont suscité, se tiendront annuellement. D'ailleurs, le volet consacré aux violences intrafamiliales et aux violences sexistes et sexuelles du plan d'action local du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sera orienté selon les propositions faites lors des assises. Dès 2023, les agents de la Ville qui reçoivent du public ou en contact avec des familles (animation, petite enfance...) recevront une formation spécifique pour détecter les violences et orienter les victimes. Enfin, un pôle Santé des femmes sera constitué au Centre municipal de santé (CMS). « Aubervilliers est aujourd'hui l'une des villes les plus actives en matière de lutte contre les violences faites aux femmes car nous ne pouvons plus accepter que des drames se reproduisent », martèle Karine Francllet.



» Saïd Bennajem, ancien champion et directeur sportif de Boxing Beats, regorge de projets pour les adhérents de son club toujours plus nombreux.

Ça bouge à Boxing Beats

Gloire de la boxe, **Saïd Bennajem** regorge de **projets** pour les adhérents de son club, Boxing Beats, notamment des galas, séjours linguistiques, opéras et même des rencontres entre jeunes et policiers.

Après la pandémie de Covid, les adhérents sont revenus en masse au Boxing Beats et le mythique club de boxe d'Aubervilliers compte pas moins de 210 adhérents, dont 30 % de femmes. Ancien champion et directeur sportif du club, le charismatique Saïd Bennajem, 54 ans, déborde de projets pour le club et ses adhérents et évoque tout d'abord un grand gala de boxe au mois de mai prochain. « Ce sera un gala avec des combats entre nos boxeurs et des boxeurs d'Ile-de-France ou d'ailleurs, une vraie soirée boxe avec de la boxe pro, de la boxe amateur. On va organiser cet événement à L'Embarcadère, renouer avec la boxe spectacle à Aubervilliers, avec également des interludes musicaux, pour un vrai show à l'américaine. »

S'il est directeur sportif, Saïd est aussi coach et grand frère à ses heures. Et depuis le début de Boxing Beats, il a mis au point du soutien scolaire pour les jeunes. « Les études, c'est très important. J'ai travaillé très jeune, et j'ai arrêté l'école en BEP. Quand j'ai monté Boxing Beats, je me suis aperçu que j'avais beaucoup de lacunes. J'ai repris les études en 2004, un brevet d'État, niveau bac plus 4. Dès le début de Boxing Beats en 1999, il me semblait évident qu'il

« On aimerait gravir un échelon. »

fallait proposer un accompagnement scolaire en plus du sport. Dans la boxe, les carrières sont très courtes, et en France, les boxeurs ne gagnent pas leur vie avec ce sport. » De fait, dans une mezzanine, une quinzaine de jeunes viennent faire leurs devoirs le mercredi de 15 à 17 h 30. Ils sont aidés par des bénévoles et l'association Planet Citizen donne des cours d'anglais, à travers le sport. Pendant les vacances, les jeunes font des sorties encadrées dans Paris, ils peuvent pratiquer l'anglais, s'entraîner en anglais... « On les ouvre au monde. Et pour aller plus loin, avec Planet Citizen nous préparons un stage anglais-boxe en juillet prochain dans un club en Angleterre, à Eastbourne, avec une quinzaine de jeunes. »

Parmi les autres projets, élaborés avec Djouher Hadji-Henni, chargée de projets à Boxing Beats, Saïd évoque des séances d'entraînement entre les jeunes et la police dans le cadre du dispositif Cité éducative*. « On veut que les policiers expliquent leur métier, que les jeunes décrivent leur quotidien, et que tous ensemble parlent, dialoguent afin de pacifier les relations. Les jeunes pourront découvrir que les policiers sont aussi des pères de famille, entamer avec eux une autre relation. Ce n'est pas encore finalisé, on va devoir continuer à travailler... »

Boxing Beats a également été sollicité par la Philharmonie de Paris car un compositeur, également directeur des chœurs d'enfants d'Aubervilliers, a composé un opéra-boxe sur le parcours d'une boxeuse. « Ils veulent que je chorégraphie les combats de boxe et des jeunes du club montreront sur scène en juin 2024. C'est un très beau partenariat. Nous avons bien sûr tout de suite dit oui. Nous allons ouvrir le champ des possibles pour nos jeunes qui iront là-bas et le chœur des enfants qui viendra répéter chez nous. Il nous faut toujours proposer aux gamins des choses nouvelles. Et nous devons impliquer leurs parents... »

Saïd évoque rapidement un partenariat avec le Palais de Tokyo, la préparation de jeunes au plus haut niveau, notamment Moreno Fendero, boxeur en équipe de France qui prépare les JO Paris 2024, et la jeune Inès Grante (lire page ci-contre) dans laquelle il place tous ses espoirs. Et assure que Boxing Beats doit grandir encore pour accueillir de nouveaux adhérents. « On refuse tout le temps des gens, on veut s'agrandir, donc il nous faut de nouveaux coachs, renforcer l'équipe. On a beaucoup de soutien de la Ville, du Département, mais on aimerait vraiment gravir un échelon. »

Marc Godin

*Le dispositif vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

» Boxing Beats
41, rue Lécuyer
Tél. : 01.48.33.94.50

L'espoir d'Aubervilliers

Elle a 22 ans, une énorme droite, un mental d'acier et envie de tout gagner. Rencontre avec **Inès Grante**, future championne du club Boxing Beats.



» Inès Grante, avec à son palmarès onze combats et dix victoires, se prépare pour les championnats de France de décembre.

Dès que l'on prononce le mot « boxe », le visage d'Inès Grante, 22 ans, s'illumine. Ses boucles brunes volent, ses yeux pétillent, un immense sourire s'affiche sur ses lèvres. « C'est une dingue, une belle athlète, assure Saïd Bennajem, son coach. Elle ne doute pas, elle n'a peur de rien, elle a beaucoup de potentiel et elle travaille beaucoup. Elle ne boxe que depuis deux ans, elle a donc une belle marge de progression et elle est en très bonne voie pour atteindre un très haut niveau. »

Pourtant, tout débute par... le judo. Ses parents l'inscrivent dans un club à quatre ans pour canaliser son trop plein d'énergie, et la jeune Inès développe bientôt son esprit de compétition, l'envie d'être la meilleure, encore et toujours. « J'adorais le combat, la compétition et je voulais progresser, gagner et ce dès six ans. Je ne pouvais pas être deuxième, sinon je pleurais. Même chose à l'école, il fallait que je sois toujours la première ! » Elle gravit les échelons (elle sera deux fois championne de France avec son club), part en Sport-études pendant quatre ans mais se blesse au genou, avec un problème aux ligaments croisés. Après cela, Inès ne parviendra pas à retrouver son niveau. « Je me forçais à aller aux entraînements, je prétextais que j'étais malade, je n'y arrivais plus, je n'avais plus de plaisir. J'ai donc annoncé à mes entraîneurs que ce n'était plus possible et que j'abandonnais. » Et décide de débiter un autre sport de combat : la boxe, bien sûr ! « Je ne connaissais absolument pas ce sport mais j'aime la confrontation, repousser mes limites, me mesurer à quelqu'un d'autre. Et être la plus forte ! Je suis de Pantin et je savais qu'il y avait de la boxe à Aubervilliers. Je suis venue ici en 2020 et je ne suis jamais repartie. »

OBJECTIF : CHAMPIONNE DE FRANCE EN DÉCEMBRE

Courageuse, volontaire, Inès s'entraîne tous les jours depuis deux ans, malgré ses cours (elle est étudiante en BTS diététique et nutrition sportive) et son job d'animatrice sportive dans le périscolaire, où elle donne des cours de judo et de lutte dans les écoles parisiennes. « Le fait d'avoir pratiquer le judo m'a beaucoup aidée. J'avais déjà une bonne coordination, j'ai l'habitude d'apprendre vite, j'ai un bon physique, de la force, je suis solide sur mes appuis. » À Boxing Beats, son programme est pour le moins chargé. Le lundi, c'est cardio ; le mardi, boxe, technique, assauts à thème ; le mercredi, musculation ; le jeudi, combats ; le vendredi muscu le matin et boxe le soir ; et le samedi, elle court « tranquillement » avec son chien pour se décrasser. « Je me repose le dimanche ! Je sors une seule fois par semaine, le mercredi, avec mes amis, pour un restaurant ou un ciné, mais ce n'est en rien un sacrifice, c'est maintenant que ça se passe pour moi. J'aime être à Boxing Beats, m'entraîner. Et grâce à Saïd, je progresse en technique. » Inès boxe dans la catégorie des moins de 66 kilos, en senior, et affronte des adversaires entre 18 et 30 ans, qui pratiquent parfois le noble art depuis dix ans. Et déjà, elle affiche déjà un beau palmarès avec onze combats et dix victoires ! Inès a des atouts et pas mal de points forts : « J'ai une droite très puissante. Je n'ai pas peur prendre des coups, je ne suis pas marquée, et avec l'adrénaline, on ne sent pas la douleur. De plus, comme dit Saïd, la boxe, c'est donner des coups sans en recevoir. »

Les championnats de France arrivent en décembre et Inès veut être championne, puis viser l'international ! « Perdre n'est pas une option, c'est pour cela que je m'entraîne à fond, tout le temps. Si je perds et que la fille en face est plus forte, je me mets en question et je m'entraîne deux fois plus. Mais pour rien au monde, je ne reviendrais en arrière, c'est vraiment la boxe que j'adore, c'est ma passion. »

Marc Godin



» **Commémoration du 104^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918**
Vendredi 11 novembre, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Frank Leroy, Conseiller municipal, ont déposé une gerbe devant le Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville. Karine Francllet a prononcé une allocution en mémoire de ceux qui ont combattu pour la France devant une assemblée composée d'élus, d'Anciens Combattants et de membres du Conseil local des jeunes.



» **Lancement de la plateforme citoyenne**
Le 9 novembre, place de l'Hôtel de Ville, la Ville a inauguré un nouvel outil de consultation qui donne la parole aux habitants dans le but d'améliorer leur vie quotidienne en présence de Karine Francllet, d'élus et d'agents du service de la Démocratie participative et du Développement local. Le 14 novembre, la plateforme citoyenne était présentée aux habitants du quartier Vallès-La Frette.



» **Diabéthon 2022**

Le 11 novembre à L'Embarcadère, la Ville et l'association Génération Diabète 93 ont organisé une soirée dans le but de récolter des fonds pour la recherche contre le diabète. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Véronique Dauvergne, Adjointe au Maire déléguée à la Santé, ont participé à cette initiative.



» **7^e édition du Mois sans tabac**

Tout au long du mois de novembre, la Ville, à travers son Centre de soins et d'accompagnement en addictologie et son service Promotion de la santé, a organisé plusieurs initiatives, à travers la ville.



» **Concerts Max Cilla & Danyel Waro**

Dans le cadre du festival Villes des Musiques du Monde, Max Cilla et Danyel Waro ont offert, le 11 novembre au Point Fort, une soirée musicale aux tonalités de l'île de la Réunion et de la Martinique.



» **Cérémonie d'hommage aux victimes des attentats du 13-Novembre**

Le 13 novembre, le Maire, Karine Francllet, et Samuel Martin, Maire-adjoint, ont participé à la cérémonie d'hommage aux victimes, en présence d'Elisabeth Borne, Premier Ministre, d'élus et de personnalités.



» **Festival des rythmes berbères**

A l'occasion de la première édition du Festival des rythmes berbères, le 12 novembre à L'Embarcadère, l'Association ACD a proposé une découverte de la culture berbère, entre expressions artistiques et culturelles, contribuant à la promotion des valeurs Amazigh de paix et de non-violence. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, étaient présentes à l'initiative.



» **Concert El Mawsili**

L'ensemble de musique arabo-andalouse El Mawsili s'est produit le 13 novembre à L'Embarcadère.

Un potager urbain sur les toits d'Aubervilliers

©Emilie Hautier



» Alexandre Bérénice, encadrant technique de l'équipe CultiCime, entouré de jardiniers de l'association.

Depuis six ans, le **toit du Fashion Center**, un centre commercial de grossistes près du Millénaire, accueille un **site de maraîchage biologique**. La petite équipe de salariés en insertion de **CultiCime** y cultive 2 000 m² de fruits et légumes de saison commercialisés en circuit court ou distribués à des associations solidaires.

Difficile d'imaginer, en longeant l'avenue Victor-Hugo à quelques encablures de la porte d'Aubervilliers, que la toiture d'un banal bâtiment commercial abrite un tel espace d'agriculture urbaine. Et pourtant, c'est ici que l'Atelier chantier d'insertion (ACI) CultiCime a pris ses quartiers. À l'origine, le cahier des charges du projet architectural du centre commercial Fashion Center, inauguré en 2015, était assorti d'une obligation pour le promoteur de prévoir des toitures végétalisables au titre des compensations écologiques prévues par la loi de Protection de la biodiversité. Aménagées dès la construction, elles offraient la possibilité de planter des cultures maraîchères comme en pleine terre grâce à une profondeur d'un mètre de terre végétale. « C'est une profondeur exceptionnelle pour une toiture. Nous

disposons d'un substrat de culture composé de matière organique, de sable, d'argile et de pouzzolane, une roche volcanique poreuse qui retient l'eau. C'est idéal pour faire pousser des végétaux sur une surface inerte comme le béton », se réjouit Alexandre Bérénice, encadrant technique de l'équipe CultiCime.

INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LE BIAIS DE L'ÉCOLOGIE URBAINE

Pour exploiter le site, le gestionnaire du bâtiment fait appel, à l'époque, à Topager, une entreprise spécialisée dans la conception de jardins potagers urbains. Celle-ci a noué un partenariat avec l'association Espaces, du réseau Emmaüs France, spécialisée dans l'insertion professionnelle par le biais de l'écologie urbaine. Soutenue par la fondation Veolia, l'activité de maraîchage écologique CultiCime a vu le jour en

2016 et emploie depuis entre sept et dix personnes en équivalent temps plein, éloignés du marché du travail. « Ce sont des gens en difficulté avec des profils très différents : chômeurs de longue durée, personnes atteintes de troubles autistiques ou travailleurs handicapés, même si la configuration des toits avec les échelles et les passerelles qui relient les parcelles ne nous permet pas d'embaucher des personnes à mobilité réduite. Nous accueillons aussi des exclus ayant connu la rue ou en proie à des problèmes d'addiction aux drogues ou à l'alcool », explique Alexandre Bérénice. La plupart d'entre eux ont une connaissance limitée du jardinage. Ils reçoivent une formation avec des objectifs précis dans le cadre de l'Action de formation en situation de travail (Afest). Après un CDD de 8 mois renouvelable jusqu'à deux fois, ce parcours d'apprentissage est sanctionné par un certificat de qualification professionnelle d'ouvrier spécialisé en productions légumières, délivré par un jury de professionnels.

CULTURES MARAÎCHÈRES BIO

Dès 7 heures du matin en été, l'équipe de CultiCime sème, bêche, sarcle, arrose ou récolte avec une vue imprenable sur Aubervilliers et les communes alentour. Les cultures sont diversifiées et comprennent des légumes-racines (betteraves, carottes, navets, radis noir...), des

légumes-graines (haricots, fèves...), des courges, des légumes-feuilles (épinards, blettes, laitues, roquette, oseille, rhubarbe...), des tomates, des poireaux, des plantes aromatiques (persil, ciboulette, coriandre, basilic, sauge, verveine), des petits fruits (groseilles, framboises, fraises...) et des plantes de pépinière. La production annuelle totale dépasse la tonne de fruits et légumes. « Nous mettons en œuvre les méthodes les plus écologiques possible avec du terreau ou des graines labellisées bio pour cultiver des produits sains et de saison, sans aucun intrant chimique. Le seul produit phytosanitaire que nous utilisons est un anti-limaces autorisé en agriculture bio. De plus, nous avons une parfaite exposition au soleil sur les toits et un sol sableux drainant idéal pour gérer les excès d'eau », se félicite Alexandre Bérénice.

PANIER SOLIDAIRES, ÉPICERIES FINES ET RESTAURANTS DE LA VILLE

À l'origine, l'objectif du projet CultiCime était de produire et de livrer des paniers maraîchers aux entreprises du quartier. Cela n'a pas très bien marché et la crise sanitaire a obligé la structure à changer de modèle économique. Désormais, une partie de la production est vendue en circuit court (et livrée en vélo-cargo électrique) à des épiceries fines à Paris ou à des restaurants d'Aubervilliers comme AuberKitchen ou les Chambres. Depuis deux ans, CultiCime distribue également des paniers de légumes à destination de populations en difficulté. Cette aide alimentaire est financée par la Ville d'Aubervilliers dans le cadre du contrat de Ville. « L'été dernier, nous avons vendu à un prix libre symbolique 250 paniers de produits via l'épicerie solidaire

Épicéas, l'association La Pépinière et l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (Omja). Les bénéficiaires sont des familles en situation de précarité identifiées par le CCAS », expose Alexandre Bérénice. Chaque panier est composé d'un assortiment de légumes et d'aromatiques. Aujourd'hui, le maraîchage écologique de CultiCime vit essentiellement des aides au retour à l'emploi, des subventions qui financent les paniers solidaires mais aussi d'ateliers de jardinage rémunérés que les salariés animent dans certains jardins partagés comme les Jardins de l'Écluse par exemple. « Nous créons des emplois, favorisons le retour de la nature en ville et cultivons des produits sains de façon écologique. Le maraîchage est une passion, mais c'est surtout un prétexte à la réinsertion », conclut Alexandre Bérénice.

Le CRR 93 a 50 ans !

Musique, danse, théâtre... le CRR 93 célèbre un **demi-siècle d'enseignement artistique** à Aubervilliers et La Courneuve, dont tous les enfants de la ville bénéficient aujourd'hui.

Un défi cher à Jack Ralite, à qui le conservatoire doit beaucoup, et dont l'établissement s'apprête à prendre le nom.

©Fatima Tellaoui



» Vendredi 7 octobre, le CRR 93 a célébré son demi-siècle d'existence en musique.

« L'enfant qui a la musique et la danse dans sa besace a un vocabulaire beaucoup plus riche, il tend à avoir tous les oiseaux du monde dans sa volière », déclarait poétiquement Jack Ralite, alors Adjoint au Maire à l'Enseignement et la Culture. Militant avec lui pour une vraie inclusion de ces matières à l'école, Gérard Meunier, premier directeur du conservatoire, affirmait : « À l'école, nous pouvons toucher des enfants venus d'horizons sociaux, culturels, ethniques différents qui n'auraient peut-être pas eu la possibilité, l'occasion ou l'envie de franchir la porte de nos établissements ». Ces instigateurs passionnés par ce qui deviendrait le CRR 93 (Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve) auraient sans doute quelques sujets de satisfaction aujourd'hui.

Car le CRR 93, qui fête ses cinquante ans cette année – en 1972 les villes d'Aubervilliers et La Courneuve se réunissaient afin de créer un établissement d'enseignement artistique ambitieux – a réussi le pari de toucher tous les écoliers de la ville. Il fut précurseur en France avec l'ouverture dès 1976 de sa première classe à horaires aménagés musique et danse, Cham et Chad, au collègue Jean-Baptiste Clément de Dugny, bientôt suivie

d'autres (lire chronologie). Sur audition pour y être admis, les élèves partagent leur temps entre enseignement général et apprentissage de la musique, la danse ou le théâtre.

UN PARCOURS MUSIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Plus encore, le conservatoire a mené très tôt des interventions directement en milieu scolaire élémentaire. Ces dernières années il a renforcé son dispositif d'Éducation artistique et culturelle (EAC), en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et la Direction des Affaires culturelles de la Ville. Ainsi, à Aubervilliers, tous les enfants de grande section et de CP bénéficient d'un parcours musique, cycle d'éveil et initiation dispensé au sein de chaque école. Pendant deux ans, une fois par semaine en mi-année en grande section de maternelle, et durant toute l'année scolaire en CP, un musicien intervenant du CRR 93 travaille en collaboration avec l'enseignant de la classe. « Mon Conservatoire à l'école est

une délocalisation de l'enseignement du CRR 93 au sein même des écoles afin qu'aucun élève ne puisse être écarté d'un accès à la culture dès son plus jeune âge », explique Marie Joubinaux, en charge du dispositif au sein du conservatoire.

Ce dispositif constitue parfois un point d'entrée vers les cours proposés au conservatoire. « Il y a trois cycles, celui des 6-12 ans, ouvert uniquement aux enfants d'Aubervilliers et La Courneuve, celui des plus grands, jusqu'à 15-16 ans, pour les élèves du département, et le 3^e cycle avec des élèves du monde entier », souligne Alexandre

6 500 enfants du territoire sont touchés par ses différentes actions.

Grandé, directeur. Il ajoute : « Nous accueillons aussi bien des élèves qui viennent pour la valeur éducative et culturelle de l'enseignement artistique que ceux qui visent une carrière professionnelle. » Avec 150 enseignants, dont une vingtaine de musiciens intervenants, ce sont au total environ 1 500 élèves en cursus et plus de 6 500 enfants du territoire qui sont touchés par les différentes actions du CRR 93.

Le conservatoire accueille également depuis 2009 le Pôle Sup'93, établissement de formation supérieure de musiciens interprètes et futurs enseignants, qui lui est adossé tout en étant indépendant. Certains professeurs qui enseignent au conservatoire travaillent également au Pôle Sup ». « Pour faire un parallèle avec l'Éducation nationale, c'est comme si on avait des professeurs qui enseignent du primaire à la fac », selon Alexandre Grandé.

Revenons à Jack Ralite. L'établissement prendra bientôt son nom. « Ce souhait de Karine Franclot a été soumis à sa famille qui a approuvé », souligne Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire à la Culture et Vice-présidente du conseil d'administration du CRR 93. « Cette nouvelle a été accueillie par l'équipe du conservatoire avec une grande joie, confie Alexandre Grandé,

Jack Ralite est une figure majeure pour la Ville d'Aubervilliers comme pour le monde culturel en général. Il a été un des moteurs de la création du conservatoire et venait souvent aux concerts du CRR, jusque très peu de temps avant sa mort. C'était un fidèle ».

LE PREMIER BUDGET CULTURE DE LA VILLE

Cette nouvelle dénomination interviendra en même temps qu'un changement de statut. Le conservatoire va devenir un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) au 1^{er} janvier 2023. Jusqu'à présent, le conseil d'administration était exclusivement composé d'élus d'Aubervilliers et La Courneuve, ces villes finançant près de 80 % du budget annuel de 5 millions d'euros. Le nouveau statut ouvrira la possibilité à d'autres partenaires et collectivités – État,

Région, Département, Plaine Commune – de participer à la gouvernance. « Ils pourront prendre une part active au projet du conservatoire et apporter également des financements pérennes », espère Alexandre Grandé.

« Le CRR est notre premier budget culturel ! Or son budget, constitué à 95 % de masse salariale, s'était trouvé en tension depuis un certain temps. Nous avons cherché des solutions pour maintenir l'activité, à laquelle nous sommes attachés », explique Zakia Bouzidi. « Le CRR a toujours été soutenu par les villes quelle que soit l'alternance politique, pointe Alexandre Grandé, qui en profite pour faire un nouveau clin d'œil à Jack Ralite : Il soutenait que "ce n'est pas parce qu'on est une ville pauvre qu'on n'a pas droit à l'excellence" ».

Naï Asmar

Quelques dates

Pour son cinquantième, le CRR a placé toute sa saison 2022-2023 sous le signe du jubilé, avec cinquante projets de danse, musique, théâtre.

Orchestre symphonique !*

Vendredi 9 décembre à 19 h 30 et samedi 10 décembre à 17 h 30

Auditorium du CRR 93

Concert symphonique de l'Orchestre Symphonique du CRR 93 qui met en exergue le chiffre 5, clin d'œil à la 50^e année d'existence du conservatoire : créée le 5 novembre 1888 à Saint-Petersbourg, la 5^e Symphonie de P. I. Tchaïkovski est une véritable ode à la destinée et mise en abyme de l'âme, des joies et des tourments du compositeur. S'ensuivra une petite surprise associant Chœur en corps (chœur d'enfants et jeunes du CRR 93).

Déambulation musicale

Samedi 10 décembre à 14 h 15

CRR 93

Élizabeth Bossero, professeure de formation musicale et compositrice, et ses élèves proposent une visite d'une heure, avec 6 propositions musicales qui seront jouées simultanément dans différents lieux du conservatoire. Cette œuvre musicale est composée spécialement pour les 50 ans du CRR 93 par l'enseignante.

Entrée libre.

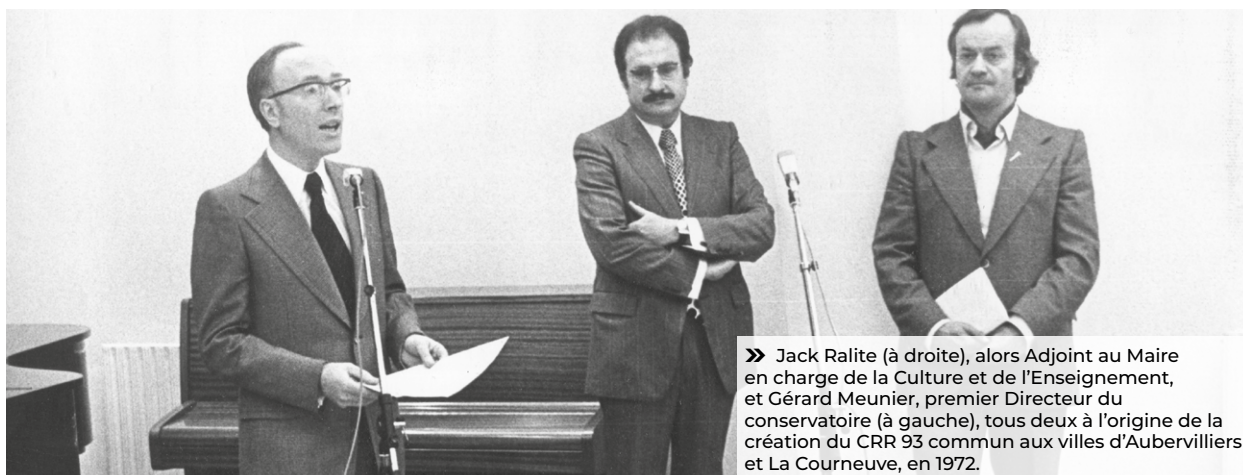
La harpe gourmande*

Jeudi 15 décembre à 19 heures

Auditorium du CRR 93

Dans le cadre du jubilé du CRR 93 et des 20 ans de la classe de harpe d'Isabelle Daups-Reber, c'est le goût du voyage, du partage et de l'aventure qui seront à l'honneur. Le voyage c'est aussi la rencontre des autres et, dans cet esprit de partage, la classe de harpe du CRR 93 accueillera les étudiants de la classe de Frédérique Cambreling (Pôle sup'93).

*Réservations au 01.48.11.04.60



» Jack Ralite (à droite), alors Adjoint au Maire en charge de la Culture et de l'Enseignement, et Gérard Meunier, premier Directeur du conservatoire (à gauche), tous deux à l'origine de la création du CRR 93 commun aux villes d'Aubervilliers et La Courneuve, en 1972.

©DR

LE CRR EN QUELQUES ÉTAPES CLÉ

- **1972** : les villes d'Aubervilliers et de La Courneuve disposaient alors chacune de leur école de musique, structure municipale en gestion directe. Les deux maires de l'époque, André Karman et Jean Houdremont, les réunissent. C'est la naissance du Syndicat intercommunal à vocation unique.
- **1974** : le Syndicat obtient le label Conservatoire national de région.
- **1976** : ouverture de la première classe à horaire aménagé Cham-Chad, en partenariat avec le collège J.-B. Clément de Dugny, et de la filière F11 au lycée Henri Wallon.
- **1992** : ouverture de la Cham primaire chant choral à l'école Joliot Curie.
- **A partir de 1999** : ouverture de la classe Cham au collège Gabriel Péri, puis de la classe Cham percussions traditionnelles au collège Politzer de La Courneuve, de la seconde Art du Son au lycée Henri Wallon.
- **2005** : l'établissement est dénommé Conservatoire à Rayonnement Régional (loi de 2004 sur le transfert des compétences de l'État aux collectivités). À noter, aujourd'hui :

en province, il y a un CRR par région, sauf en Île-de-France qui en compte huit.

- **2009** : ouverture du Pôle Sup'93 en partenariat avec l'Université de Paris 8.
- **2012** : ouverture de la première classe Chat (théâtre) au collège Jean Vilar à La Courneuve
- **2013** : à Aubervilliers, le CRR 93 s'installe dans son bâtiment actuel de 5 000 m², 5 rue Édouard-Poisson. Il conserve deux sites à La Courneuve.
- **2019** : création du cursus CPES (Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur) musique et théâtre.
- **2020** : création du département EAC, qui poursuit les activités du pôle Partenariats Éducatifs, depuis le départ précurseur d'activités.
- **2022-2023** : 50^e anniversaire. Au 1^{er} janvier, le CRR sera rebaptisé du nom de Jack Ralite et deviendra un Établissement public de coopération culturelle (EPCC).

TAC Teatro enchante le quotidien des Albertivillariens



» Des spectacles qui prennent vie dans une relation de proximité avec les spectateurs.

Portant haut les couleurs d'un théâtre qui s'échafaude avec et autour du public, la compagnie TAC Teatro déploie son **énergie poétique et singulière** depuis deux ans à Aubervilliers.

Faire tomber les frontières. C'est peut-être ce qui caractérise le mieux TAC Teatro. D'abord faire tomber les frontières physiques puisque les projets de cette compagnie de théâtre franco-italienne, qui se partage entre Milan – l'Italie est son pays d'origine, comme celui de sa directrice et metteuse en scène, Ornella Bonventre – et la Seine-Saint-Denis, ont une portée internationale; ensuite faire tomber les barrières de la langue, puisque sur son site Web comme dans ses cours et ateliers on parle français, anglais, italien.

Enfin et surtout, faire tomber les barrières entre la scène et le public. Depuis sa création, TAC Teatro aime se présenter comme une compagnie qui « *promeut l'art et la culture et travaille pour un accès démocratique à la beauté* ». En effet, ses spectacles, dans la rue comme dans la salle, prennent vie dans une relation de proximité et d'échanges avec des spectateurs invités à intervenir dans le déroulement ou la création de la pièce. La frontière entre la scène et la salle, entre qui regarde et qui est regardé, s'estompe.

UN THÉÂTRE QUI IMPLIQUE LE PUBLIC DANS SES CRÉATIONS

Leur dernière création, *Ajamola* (Restons forts, en arabe), qu'ils ont donnée le 8 novembre dernier à l'Espace

Renaudie, incarne cette relation privilégiée. En leggings noirs et tee-shirts, les comédiens viennent chercher les spectateurs qui patientent au bar et recueillent, avec humour et délicatesse, des idées et les guident vers la salle. La suite est une succession d'épisodes, en rythmes et en mouvements, autour des peuples migrants qui tentent de se reconstruire ailleurs, du temps qui s'écoule et qu'il faut prendre, et du pouvoir de la poésie. Les trois femmes et deux hommes sur scène sont comédiens mais aussi danseurs, jongleurs, chanteurs, musiciens, acrobates, y jouent d'objets très simples qui parsèment la scène (tissus, bâche de plastique, chapeau...) et leur insufflent une humanité vibrante.

Cette implication du public dans la création du spectacle, c'est aussi l'histoire du projet « *Respire* ». Créé en décembre 2021 à Aubervilliers, avec le soutien de Plaine Commune, pensé « *contre les violences faites aux femmes et pour une éducation sentimentale* », le spectacle s'articulait autour de quatre ateliers auxquels tous les Albertivillariens étaient invités à participer. Seule condition requise : la volonté d'apprendre. L'aboutissement de ce travail commun : un « flash mob itinérant » dans divers lieux clés d'Aubervilliers – mairie, square Stalingrad, écoles... – et la projection d'un documentaire retraçant les étapes de cette création collective; un moment populaire et festif,

Une relation de proximité et d'échanges.

au plus près des Albertivillariens. Présente au Forum des Associations en septembre dernier, proposant des ateliers gratuits en juin 2022 pour leur Fête du spectacle (clown, marionnettes, jonglage...), TAC Teatro a su trouver sa place et son public à Aubervilliers; le paysage social et les besoins de la ville évoquent à ses fondateurs le quartier de Milan où la compagnie est née.

UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE DANS LA VIE D'AUBERVILLIERS

La direction des Affaires culturelles à la Mairie a soutenu cette implantation, en travaillant avec la Direction de la Démocratie locale pour que les quartiers d'Aubervilliers bénéficient au mieux des actions et initiatives de la compagnie. « *Nous avons œuvré pour mettre en contact la compagnie TAC Teatro avec l'ensemble des associations et les riverains* », précise Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire déléguée à la Culture. TAC Teatro a également pris ses quartiers rue Henri Barbusse, où les cours et ateliers de théâtre, animés par Ornella Bonventre, reprendront en janvier 2023.

RENCONTRES INTERNATIONALES À L'ESPACE RENAUDIE

Côté projets, TAC Teatro prépare pour avril 2023 *Finestre* (Fenêtres), qui aura lieu à l'Espace Renaudie du 3 au 7 avril; une semaine de rencontres et d'échanges entre compagnies théâtrales du monde entier. Ses objectifs? Échanger autour des métiers du théâtre, à travers des pratiques en commun, et donner de la visibilité aux jeunes compagnies contemporaines. À l'issue de cette semaine, un spectacle réunissant tous les artistes présents témoignera de ce travail collectif. Les compagnies invitées proposeront également des spectacles gratuits pendant toute la durée de l'événement. Une initiative inédite qui promet de dévoiler une nouvelle facette des talents déjà multiples de TAC Teatro.

Lise Lefebvre

PROCHAINES REPRÉSENTATIONS D'AJAMOLA

10 janvier, 14 février et 9 mai 2023
à 20 heures

Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin
Réservation obligatoire

COURS ADULTES, ENFANTS, ADOLESCENTS

164, rue Henri Barbusse
Vendredis après-midi à partir de janvier 2023.

Pour toute information, réservation :
tac.teatro@gmail.com

Tél. : 06.14.06.92.23

Site internet de TAC teatro :
<https://tacteatro.wordpress.com/>

Créativité et jeunes talents à la carte du 19M

Ouvert depuis quelques mois, le Café, installé au sein de la Galerie du 19M, propose une **cuisine faite maison** et de saison à des prix abordables. Présentation.

Elle possède vraisemblablement toutes les qualités pour s'imposer comme un point de chute culturel incontournable du territoire. Ouverte à tous les publics, la Galerie du 19M se définit comme un véritable lieu de création, de transmission et de rencontre dédié aux métiers d'art de la mode et de la décoration. Installé aux abords de la Porte d'Aubervilliers, ce nouveau lieu de vie accueille des expositions et organise des ateliers participatifs mêlant plusieurs univers comme la photographie, le dessin et la broderie entre autres.

Afin d'accompagner et d'enrichir encore plus l'expérience des visiteurs, le 19M a eu l'idée de proposer une offre de restauration de qualité et accessible au plus grand nombre. Pensé en partenariat avec Grand Cuisine, une agence spécialisée dans la conception et la création de lieux culturels, le Café du 19M reçoit les riverains, les « cuisinomanes » ou encore les personnes qui travaillent alentour dans un espace très lumineux à l'esthétique sophistiquée et contemporaine. « Nous sommes heureux de pouvoir proposer une petite bulle de sérénité où l'on peut manger, boire un café et/ou travailler dans un cadre élégant, agréable et calme », explique Patricia Meunier, une des fondatrices de Grand Cuisine.

DE L'ARTISTE À L'ASSIETTE

La carte du Café, renouvelée chaque jour, s'inspire des œuvres exposées au sein de la Galerie du 19M. « Nous invitons les chefs à rencontrer les artistes afin qu'ils puissent s'imprégner de leurs univers et de leurs idées artistiques pour ensuite essayer de faire le pont entre les murs et l'assiette. Cela peut être un travail fait autour des couleurs, des textures ou encore des formes », détaille Patricia Meunier. Autre particularité de la cuisine, les chefs sont accueillis en résidence pour quelques mois. Grand Cuisine collabore avec de nombreux talents des fourneaux et de la boisson, l'agence peut compter sur un réseau de plus de 300 cuisiniers installés dans 34 pays. « Pour ce genre de projet, le but n'est pas de travailler avec des chefs ultraconnus, nous avons plutôt envie de mettre en avant des jeunes professionnels talentueux qui correspondent aux attentes des lieux. Pour le lancement, nous avons décidé de faire venir des chefs du territoire. »

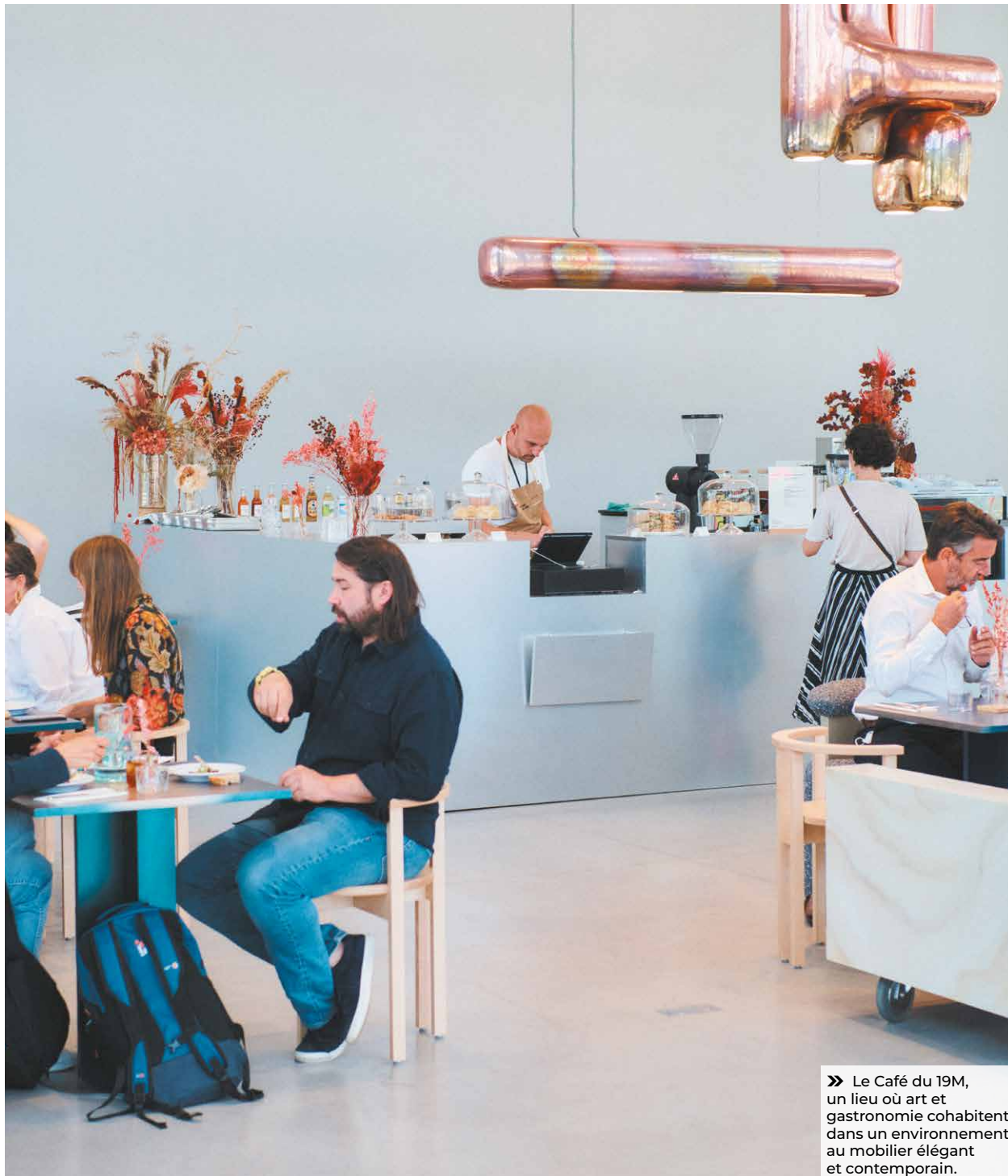
Lors de l'ouverture du Café, les cheffes Constance Henrot-Tardivier et Marion May ont pris les commandes de la cuisine mettant à l'honneur des produits de saison issus d'agricultures locales et mis en valeur au service d'une démarche éthique et durable. Depuis le 19 septembre dernier, une

« Nous voulons mettre en avant des jeunes professionnels talentueux. »

nouvelle brigade composée de Rodolphe Graffin, de Samuel Tremblay et de Mathilde Deniau, a pris le relais et propose une cuisine écoresponsable aux saveurs asiatiques. « Pour

la suite de la saison, nous avons encore plein d'idées pour enrichir nos suggestions gastronomiques. Nous envisageons d'inviter des chefs qui partagent des points communs avec les prochains artistes, même culture ou même nationalité. Nous aimerions également rencontrer les artisans d'Aubervilliers afin d'envisager de futures collaborations. »

Quentin Yao Hoquante



» Le Café du 19M, un lieu où art et gastronomie cohabitent dans un environnement au mobilier élégant et contemporain.

» Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet du Café du 19M à l'adresse suivante : <https://www.le19m.fr/le-cafe-du-19m>

» Informations pratiques

Le Café du 19M

2, place Skanderbeg, 75019 Paris

Horaires :

Lundi, mardi : 12 h à 15 h

Mercredi, jeudi, vendredi : 11 h à 17 h

Samedi, dimanche : 11 h à 18 h

Ouvert tous les jours de 12 h à 15 h pour le service du déjeuner

Formules :

Entrée-plat ou plat-dessert à 18 €

Entrée-plat-dessert à 20 €

Réservation conseillée : lecafe@le19m.fr

» Forum Entreprendre au féminin

La Ville et de nombreux partenaires (la Mission locale, la Miel, l'Adie, Pôle emploi...) ont organisé, le 22 novembre à L'Embarcadère, un forum destiné aux entrepreneures qui ont pu rencontrer des professionnels et être accompagnées dans leurs projets. Trois d'entre elles ont été récompensées dans le cadre du Prix de l'entrepreneuriat par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Guillaume Godin, Adjoint au Maire délégué à l'insertion professionnelle et à l'Emploi.



» Le Maire et les élus à votre écoute

Le Maire, Karine Francllet, et des élus, étaient présents samedi 19 novembre au marché du centre pour échanger avec les Albertvillariens sur les sujets de la vie municipale.



» La Buvette du marché du Montfort fête le Beaujolais nouveau

Les habitants ont fêté, le 20 novembre, l'arrivée du Beaujolais nouveau dans une ambiance conviviale. Ils ont pu apprécier les ateliers, l'ambiance guinguette, avec l'Accordéon club, et la restauration proposés. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et des élus, ont participé à cet événement festif.



» Assises contre les violences faites aux femmes

La Ville a organisé, le 23 novembre à L'Embarcadère, les premières assises contre les violences faites aux femmes. Outre diverses interventions par des professionnels et des personnalités, des tables rondes ont été proposées (lire p.10-11). A cette occasion, un chèque a été remis à l'association La Main tendue, qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales, par Isabelle Rome, Ministre déléguée à l'Égalité Femmes-Hommes (au centre), le Maire et Marie-Françoise Messez, Adjointe au Maire déléguée à l'Égalité Femmes-Hommes (à droite du groupe). Le montant du chèque provient des dons collectés par les membres du Conseil local des jeunes lors de la course Cycle & Collect.



» Cérémonie de remise de chèque de la Ville à l'Institut Curie

Le 17 novembre, Véronique Dauvergne, Adjointe au Maire déléguée à la Santé, accompagnée d'Alexandrine Saligari, responsable du service Promotion de la Santé, en présence de Philippe Dompeyre, Président de l'association Aïdons la recherche, ont remis à l'Institut Curie un chèque du montant des dons récoltés lors de la Course des Victoires dans le cadre de la campagne Octobre rose.



Isabelle Rome

Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

» Distribution de petits-déjeuners aux écoliers d'Anne Sylvestre

Durant 3 semaines, près de 19 000 petits-déjeuners équilibrés, composés exclusivement de produits issus de l'agriculture biologique seront servis aux élèves de GS, CP et CM2. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, favorise l'égalité des chances et contribue éminemment à l'éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge.



» Mount Batulao

Le duo Maryse a proposé, le 23 novembre au Point Fort, un concert expérience pour les tout-petits avec un univers musical poétique au son de la harpe et du violon.



» CSAPA'rtage 5e édition

L'équipe du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Aubervilliers, a organisé, le 16 novembre à L'Embarcadère, la 5e édition du CSAPA'rtage sur le thème des représentations sur les addictions. Véronique Dauvergne, Adjointe au Maire déléguée à la Santé, était présente à l'événement.



TONUS 2022-2023

SÉJOUR VTT EQUITATION VAGUE SURF SÉJOUR SURF

INSCRIPTIONS
DIRECTION DES SPORTS
TEL : 01 43 52 22 42
06 03 25 18 63
180 RUE ANDRÉ KARMAN
93300 AUBERVILLIERS

LIEU DE PRATIQUE
GYMNASÉ GISELE HALIMI
45 RUE SADI CARNOT

PÉRIODES DE VACANCES
TOUSSAINT : DU 24/10/22 AU 04/11/22
NOËL : DU 19/02/22 AU 03/03/23
PRINTEMPS : DU 24/04/23 AU 05/05/23
ETE : DU 10/07/23 AU 31/07/23



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 décembre 2022, 19 heures

La séance sera publique et retransmise en direct sur le site Internet, la page Facebook et sur la chaîne Youtube de la Ville.

Karine Franclot
Maire d'Aubervilliers

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie :
01 48 39 42 62

Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 1 h
du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute :
0 800 202 223

Ligne inceste :
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse :
0 810 600 209

Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

Remise des colis de Noël 2022

Mardi 20 décembre, de 9 heures à 18 heures
Parc Stalingrad

Des dimanches qui dansent

En partenariat avec une OASIS DANS LA VILLE
Bals animés par AUBERDANSE DE SALON
LA CLEF DES ARTS et L'ACCORDÉON CLUB d'Aubervilliers

8 janvier 2023
5 février 2023 (bal déguisé)
5 mars 2023

De 15 h à 18 h

Participation à partir de 1 €

Salle Solomon
2 rue Edgar Quinet - Aubervilliers 93300
Métro ligne 12 à 5 mn de la nouvelle
station Mairie d'Aubervilliers

Avec le soutien de la ville d'Aubervilliers

AUBERVILLIERS

Ne pas jeter ce document sur la voie publique

FORUM DES MÉTIERS & DES STAGES

EMBARCADÈRE
5 Rue Edouard Poisson
93300 Aubervilliers

MARDI 13 DÉCEMBRE

Pour les élèves de 4ème et 3ème
8H30 - 17H30
Pour les lycéens
17H30 - 20H00

POUR RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE DIFFÉRENTS SECTEURS,
LEUR POSER DES QUESTIONS SUR LEURS MÉTIERS ET POURQUOI PAS DÉCROCHER UN STAGE !

PROGRAMMATION DU CINÉMA LE STUDIO

2 rue Edouard-Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr
Plus d'infos et réservations 09 61 21 68 25
lestudio.billetterie@gmail.com

» Du 7 au 13 décembre

AVP Ernest et Célestine : dim à 14 h
AVP Tempête : dim à 16 h
Couleurs de l'incendie : ven à 14 h (ciné-thé),
mar à 16 h
Les Miens : mer à 15 h / jeu à 18 h 30 / sam à 17 h
She said : mer à 19 h / ven à 16 h 45 (VF) / sam à 19 h /
dim à 18 h
Ariaferma : jeu à 16 h / ven à 19 h 15 / mar à 19 h
JP Le royaume des étoiles : mer à 17 h / sam à 14 h
JP Noël avec les frères Koala : sam à 16 h

» Du 14 au 20 décembre

AVP Divertimento : dim à 16 h
AVP Le Tourbillon de la vie : mar à 16 h
Reste un peu : ven à 14 h (ciné-thé)
Nos Frangins : mer à 17 h / jeu à 16 h / ven à 18 h 30 /
sam à 19 h / mar à 18 h 30
Annie Colère : mer à 19 h / ven à 16 h / sam à 17 h
La Conspiration du Caire : jeu à 18 h 30
JP Le Royaume des étoiles : mer à 15 h / dim à 14 h /
mar à 14 h
JP Opération Père Noël : sam à 16 h

» Du 21 au 27 décembre

AVP Les Banshees d'Inisherin : lun à 18 h
Les Femmes du square : ven à 14 h (ciné-thé)
Le Chat Potté 2 : dim 15 h / jeu à 14 h / ven à 16 h /
sam à 15 h / dim à 16 h / lun à 14 h / mar à 14 h
Les bonnes étoiles : mer à 19 h 30 / jeu à 16 h /
ven à 18 h 15 / dim à 18 h
Fumer fait tousser : mer à 17 h / lun à 16 h /
mar à 18 h 30
Sous les figues : jeu à 18 h 30 / mar à 16 h

» Du 28 décembre au 3 janvier

Maestro : ven à 14 h (ciné-thé), sam à 14 h
Le Chat Potté 2 : jeu à 16 h / ven à 16 h
Ernest et Célestine : mer à 14 h / jeu à 14 h / sam à 16 h
Fièvre Méditerranéenne : mer à 18 h 30 / ven à 18 h 30 /
mar à 18 h 30
Corsage : mer à 16 h / jeu à 18 h 30 / mar à 16 h

» Du 4 au 10 janvier

Avatar 2 (3D) VF : mer à 14 h / ven à 18 h / sam à 18 h /
dim à 14 h
AVP L'Immensita : dim à 18 h
Le Tourbillon de la vie : jeu à 18 h 30 / ven à 14 h
(ciné-thé) / sam à 14 h / mar à 16 h
Par cœurs : mer à 18 h / jeu à 16 h / ven à 16 h 30 /
mar à 18 h 30
Vive le vent d'hiver : sam à 16 h 30

JP : Jeunes Public
SN : Sortie nationale
VF : Version française
VO : Version originale sous-titrée français
AVP : Avant-première

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR.

Cette adresse mail n'envoie pas de

réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

Comment expliquez-vous que certains logements du parc de l'OPH rencontrent des problèmes de chauffage ? Comment comptez-vous y remédier ?

Yannis B., 37 ans



Réponse

A l'occasion du changement du prestataire de l'OPH chargé de l'entretien des installations de chauffage, en mai dernier, il a été relevé que plusieurs pompes et chaudières étaient hors service et d'une grande vétusté sur l'ensemble du parc de l'OPH.

Face à cette situation préoccupante, conséquence du mauvais entretien des équipements depuis de nombreuses années, l'OPH a lancé cet été un plan d'urgence en investissant plus d'un million d'euros. Malgré cette intervention, des pannes de chaudières sont survenues au moment de la remise en chauffe.

Pour faire face à cette situation, des interventions quotidiennes ont lieu sur les chaudières défectueuses – et nous saluons le travail des techniciens de l'OPH – pour une remise en service du chauffage le plus tôt possible.

Aujourd'hui, la situation est stabilisée, même si quelques pannes ponctuelles subsistent.

La tâche est d'une ampleur considérable et représente un travail de longue haleine en raison d'une situation insuffisamment prise en compte par les précédentes mandatures.

Philippe Allain, Adjoint au Maire délégué au Logement

LE MAIRE ET LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Retrouvez le Maire, Karine Franclet, et les élus dans votre quartier

Vous pourrez échanger sur les sujets de la vie municipale un samedi par mois dans les différents secteurs de la ville.

Prochains rendez-vous*

Samedi 14 janvier

De 9h 30 à 12 h 30

Quartier du Landy

Samedi 11 février

De 9h 30 à 12 h 30

Marché du Centre-ville

Samedi 11 mars

De 9h 30 à 12 h 30

Square Lucien Brun

Samedi 15 avril

De 9h 30 à 12 h 30

Marché du Centre-ville

Samedi 13 mai

De 9h 30 à 12 h 30

Quartier Maladrerie - Émile Dubois
(devant école Langevin)

Samedi 17 juin

De 9h 30 à 12 h 30

Dalle Villette

Samedi 1^{er} juillet

De 9h 30 à 12 h 30

Quartier Firmin Gémier
(en bas des tours)

*Ces dates peuvent être amenées à changer.

Posez **TOUTES** vos questions

concernant
la vie à Aubervilliers

dans la nouvelle rubrique :

Les élus

vous

répondent

Santé ?

écologie

éducation

cadre de vie ?

journal@mairie-aubervilliers.fr

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens

**OPH, intervenir pour les locataires**

Avec mon équipe, sur le terrain, nous avons été sollicités par plusieurs locataires de l'Office public de l'habitat (OPH) à la suite des problèmes de chauffage. Nous avons informé la direction et les responsables techniques pour

faire un point, au jour le jour, sur la situation et la comprendre. Il ressort que plusieurs pompes et chaudières sont hors service sur l'ensemble du parc. Le constat des nouveaux prestataires et l'avis des services dépêchés sur place est le même : la vétusté des équipements, mal entretenus depuis des années. Nous le déplorons car ce sont les locataires qui sont touchés, alors que les températures extérieures baissent.

Des interventions quotidiennes ont lieu pour réparer, et nous saluons le travail des techniciens de l'OPH. Depuis la désignation d'un nouveau prestataire pour le chauffage, l'OPH a investi, en urgence, cet été, plus d'un million d'euros de travaux de rénovation des installations de chauffage.

Nous regrettons l'instrumentalisation politique qui en est faite par nos prédécesseurs. En les écoutant, on a l'impression qu'ils découvrent la situation ; qui est ancienne. Elle est le résultat d'une mauvaise gestion pendant des années au détriment des locataires et du personnel de l'OPH qui se démène pour intervenir dans les meilleurs délais ; sans relâche, de jour comme de nuit. Nous avons demandé un état des lieux des équipements au sein de l'OPH, mais aussi dans plusieurs bâtiments de la ville, et nous poursuivons les rénovations des équipements ; rénovations qui semblent avoir été négligées par nos prédécesseurs.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE**GROUPE L'Alternative Citoyenne !****Privés de surgelés ?**

Quelles fautes ont donc bien pu commettre les Albertivillariens pour être privés de commerces qui pourtant s'installent dans les

communes voisines ?

Depuis plusieurs années, l'implantation d'enseignes commerciales est réclamée par les habitants. Mais cet appel demeure sans réponse.

On entend parfois que la population de notre ville serait trop modeste pour « mériter » certaines enseignes, mais pourquoi trouve-t-on lesdites enseignes dans des communes au revenu par habitant quasi-identique ? On prétend aussi que les Albertivillariens auraient des modes de vie différents, peu compatibles avec l'offre commerciale des villes alentour. Est-ce à dire que les Albertivillariens ne consommeraient pas de légumes ou de produits surgelés ?

Là où certains cherchent des excuses, d'autres trouvent des solutions. A Saint-Ouen, c'est la municipalité qui a signé un bail pour l'ouverture d'un magasin Picard. A Pantin, la Ville a mis en place un mini-marché dans le quartier des Courtilières. Ceci prouve que d'autres options sont possibles et que c'est bien à la puissance publique d'agir pour l'implantation de nouveaux commerces.

Les élu(e)s de l'Alternative Citoyenne ! continueront de défendre une vision volontariste du commerce à l'opposé de la vision libérale et fataliste incarnée par la majorité.

**PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL****GROUPE Aubervilliers En Commun****Concertation citoyenne : le nouveau coup de bluff de la Maire !**

Il y a quelque temps, la municipalité a lancé une plateforme citoyenne censée donner la parole aux Albertivillariens et leur donner le pouvoir d'agir sur les décisions municipales.

Depuis 2 ans nous ne cessons de réclamer que les habitants soient consultés sur de nombreux sujets impactant leur quotidien : avenir de l'OPH, municipalisation d'Aubervacances, destruction des jardins ouvriers, fermeture du marché du Vivier, ventes de terrains publics à des promoteurs immobiliers, nominations de rues, etc.

Autant de thèmes sur lesquels Karine Franclet a délibérément fait la sourde oreille depuis son intronisation.

L'avenir nous dira si ce nouvel outil de démocratie participative permettra d'influer sur les futures décisions notamment en termes d'aménagement du territoire, de changement de prestataire pour la restauration collective, de l'impact du Grand Paris Express sur ce qui reste des jardins ouvriers, sur Trimétal.

Les habitants ne sont pas que des bulletins de vote.

Ils ont des revendications réelles qui doivent être prises en compte en menant de véritables concertations et ne méritent pas d'être manipulés par des écrans de fumée de démocratie participative.

Vouloir copier et appliquer notre programme des municipales ne nous dérange pas, à condition que cela se fasse avec sincérité.

**AUBERVILLIERS
EN COMMUN****GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s****Moratoire concernant les loyers !**

La situation devient critique pour de nombreuses familles albertivillariennes : crise énergétique, augmentation des produits dans les magasins, factures de tout ordre

qui augmentent... Nous sommes confrontés à une inflation digne des siècles passés ! Aux difficultés liées à une longue période de pandémie, s'ajoutent celles de la crise induite par une guerre que personne (du moins, celles et ceux qui n'en tirent profit) ne pouvait souhaiter. La ville d'Aubervilliers a un rôle à jouer, elle se doit de remplir son rôle de bouclier social ! Dans cette logique la ville a demandé l'application de l'encadrement des loyers.

C'est à ce titre que nous demandons un moratoire concernant l'augmentation prévue des loyers du parc HLM de la ville d'Aubervilliers.

Effectivement, pour les locataires de l'office public de l'Habitat c'est double peine : augmentation des loyers, augmentation de la facture d'électricité, des denrées alimentaires... !

Rejeter la faute sur les prédécesseurs en permanence ne fonctionne plus : il faut assumer les prises de positions et les décisions. L'augmentation des loyers du parc de l'OPH dans un contexte pareil, et de plus au taux le plus élevé, est une prise de position qui ne saurait avoir notre assentiment.

**SOIZIC NEDELEC
CONSEILLÈRE MUNICIPALE****GROUPE Réveiller Aubervilliers****Pour un véritable projet d'aménagement écologique à la Porte de la Villette**

La sortie de la crise du crack a été vécue comme un soulagement par nombre de riverains de la Villette, qu'ils soient albertivillariens, pantinois ou parisiens. La mobilisation

des habitants et de l'ensemble des élus y a grandement contribué.

Cette crise aura au moins révélé à quel point, malgré l'appartenance à des entités distinctes (Plaine Commune, Est Ensemble, Ville de Paris), le secteur de la Villette a une unité de destin. Il convient à présent de créer les conditions d'un véritable projet ambitieux, écologique et solidaire, pour l'aménagement de ce secteur, en fluidifiant ainsi les circulations et en apaisant l'environnement urbain.

Le rond-point de la Villette (dit « place » Auguste Baron...) et l'espace qui le sépare du parc de la Villette appartenant à la Ville de Paris, celle-ci a eu tendance historiquement à y positionner tout ce qu'elle ne voulait pas voir ailleurs. Ce fait ne peut toutefois être un prétexte au renoncement et à l'inaction.

C'est pourquoi le rapprochement « défensif » avec la ville de Pantin lors de la crise du camp de crack doit maintenant trouver un prolongement positif pour peser de tout notre poids en faveur d'un projet urbain plus équilibré, plus doux et plus vert à la porte de la Villette, et ainsi désenclaver durablement Aubervilliers.

**MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX****GROUPE Gauche Communiste****L'augmentation de 3,5 % des loyers et les conditions de vie des locataires**

Le pouvoir d'achat des familles est grandement touché, du fait de la politique de la droite au pouvoir. Tout augmente, alimentation, transport, essence et aussi loyers...

Nous constatons, contrairement aux déclarations de la maire (qui cumule avec la présidence de l'office HLM), que la politique qu'elle impose aux locataires est scandaleuse, comme par exemple la destruction de centaines de logements sans prévoir leurs remplacements. Donc, dans les faits un déplacement d'ouvriers, de pauvres et de jeunes vers la grande banlieue.

Les conditions de vie se dégradent, par exemple : les locataires du 42 boulevard Félix Faure sont victimes depuis des semaines (de 8 heures du matin à 17 heures le soir) du bruit incroyable et continu des marteaux piqueurs. Bien sûr, pour réhabiliter la crèche Marguerite Le Maut, les ouvriers ne font pas exprès de faire du bruit, mais quand il se cumule régulièrement avec plus d'ascenseurs, plus de lumière sur les paliers et dans les escaliers, cela devient invivable. Ou encore, quand au 6^e de la même tour, les locataires passent leur nuit à éponger une inondation. Ajoutons les portes anti-feu sur les paliers cassées, le miroir dans l'ascenseur cassé depuis des mois, les rats et l'éclairage public sur la rue et sur la dalle. Que l'on ne vienne pas nous dire que c'est de la faute des ouvriers, non ils font bien leur travail : ce sont les moyens et les directives qui sont en cause Madame la Maire, Madame la Présidente.

**JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL**

Festivités d'hiver

Karine Franclet,
Maire d'Aubervilliers,

et la Municipalité,
ont le plaisir de célébrer avec vous cette fin d'année !

Spectacle SON & LUMIÈRE

TOUS LES JOURS
Du 16 décembre 2022 au 1er janvier 2023
de 17 heures à 20 heures
Place de l'Hôtel de Ville

ANIMATIONS & JEUX

TOUS LES JOURS
Du 17 décembre 2022 au 1er janvier 2023
de 12 heures à 19 heures*

Parc Stalingrad

accès unique par la rue Bernard et Mazoyer/avenue de la République

** Le samedi 24 décembre, les animations et le marché de Noël
fermeront exceptionnellement à 17 heures.*

AUBERVILLIERS



Retrouvez le
planning des
animations :

